



Stratégie-Pays pour le Maroc

2024-2029

Approuvée par le Conseil d'Administration le 20 Mars 2024



European Bank
for Reconstruction and Development



Les traductions du texte original du document sont fournies par la BERD uniquement pour la commodité du lecteur. Bien que la BERD ait pris des mesures raisonnables pour assurer l'authenticité de la traduction, elle ne garantit ni n'approuve l'exactitude de la traduction. Le lecteur porte l'entière responsabilité de s'appuyer sur cette traduction. En aucun cas la BERD, ses employés ou agents ne peuvent être tenus responsables envers le lecteur ou toute autre personne de toute inexactitude, erreur, omission, suppression, défaut et/ou altération de tout contenu de la traduction, quelle qu'en soit la cause, ou de tout dommage qui en résulterait. En cas de divergence ou de contradiction entre la version anglaise et la version traduite, la version anglaise prévaut.

Table des Matières et Glossaire



European Bank
for Reconstruction and Development

Table des Matières		Glossaire	
Resume exécutif	3	ASS	Afrique subsaharienne
Aperçu de la BERD au MAROC	4	ASB	Conseil pour les PME
I. Bilan de la mise en oeuvre de la stratégie précédente (2015-2023)	5	BAM	Bank Al Maghreb
<i>Principaux résultats de la transition</i>	5	AT	Assistance Technique
<i>Défis rencontrés et enseignement-clés</i>	8	BEI	Banque Européenne d'investissement
II. Contexte économique	9	BMD	Banque multilatérale de développement
Contexte et perspectives macroéconomiques	9	CDN	Contribution déterminée au niveau national
Principaux défis de la transition	10	CMD	Compte multidonateurs
III. Priorités du gouvernement et des parties prenantes	12	CR	Capital risque
IV. Définir les priorités de la Stratégie-Pays de la BERD pour le Maroc	13	CSC	Cadre stratégique et capitalistique
V. Cadre des activités et des résultats	14	E&S	Environnemental & Social
VI. Cartographie de la complémentarité des bailleurs internationaux dans les domaines d'activités de la BERD	17	EE	Efficacité énergétique
VII. Risques de mise en oeuvre, impact social et environnemental	18	EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
VIII. Évaluation du cofinancement des donateurs	19	EIE	Évaluation des Incidences sur l'Environnement
Annexe 1 – Évaluation politique	21	EP	Exigence de performance
		EP	Entreprise publique
		ER	Énergie renouvelable
		FEDD	Fonds européen pour le Développement durable
		FVC	Fonds vert pour le climat
		GES	Gaz à effet de serre
		GVC	Programme Green Value Chain (chaîne de valeur verte)
		I&S	Industrie et Services
		IAB	Investissement annuel de la Banque
		IAT	Impact attendu de la transition
		ICA	Industrie, Commerce et Agro-alimentaire
		IDE	Investissement direct étranger
		IF	Institution financière
		IFNB	Institution financière non bancaire
		IFP	Institution financière partenaire
		IPC	Indice des prix à la consommation
		ITP	Impact de la transition au niveau du portefeuille
		MEF	Ministère de l'économie et des finances
		MFEV	Mécanisme de financement de l'économie verte
		TPME	Micro, petites et moyennes entreprises
		NMD	Nouveau modèle de développement
		ONDA	Office national des aéroports
		ONCF	Moroccan National Railways Office
		ONEE	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
		PFI	Fonds de Placement Immobilier
		PAW	Plan d'action pour une ville verte
		PCCV	Programme d'appui à la compétitivité des chaînes de valeurs
		PES	Politique environnementale et sociale
		PFC	Programme de financement du commerce
		PIB	Produit intérieur brut
		PIV	Plateforme d'investissement pour le voisinage
		PME	Petites et moyennes entreprises
		PNP	Prêts non-performants
		PPP	Partenariat public-privé
		PSIE	Programme de soutien aux infrastructures essentielles
		SEMED	Sud et Est de la Méditerranée
		TEV	Transition vers une économie verte
		TIC	Technologies de l'information et de la communication
		TMT	Technologies, médias et télécommunications
		UE	Union européenne
		WiB	Programme Women in Business
		YiB	Programme Youth in Business (jeunes entrepreneurs)
		IFI	Institution financière internationale
			PUBLIC

L'engagement du Maroc envers les principes politiques énoncés à l'article 1 s'est poursuivi depuis la période de la stratégie-pays précédente. Nonobstant les développements positifs en matière d'indépendance du pouvoir judiciaire et d'accès à la justice, le besoin d'améliorations supplémentaires persiste.

Au cours de la période écoulée depuis la dernière stratégie-pays, le Maroc a continué de mener un certain nombre de réformes importantes. L'économie politique du pays est vivante et dynamique, avec un fort accent mis sur l'État de droit. Toutefois, cette économie politique se caractérise également par une concentration notable des pouvoirs politiques et économiques qui continue de limiter la compétitivité.

Le Maroc a subi une récession de 7,2% en 2020 en raison de l'apparition de la pandémie du COVID-19, les plus fortes baisses ayant été enregistrées dans les secteurs du tourisme, des transports aérien et du commerce. Le secteur agricole s'est également contracté en raison du retard des précipitations au début de la campagne agricole. Toutefois, l'économie a renoué avec la croissance (7,9%) en 2021 (grâce au secteur agricole, qui a bénéficié de précipitations supérieures à la moyenne, ainsi qu'à la reprise de l'activité économique non agricole grâce à une réponse politique rapide et forte, car le Maroc a bénéficié de sa campagne de vaccination et donc d'une réouverture relativement plus rapide de l'économie. La croissance économique a ralenti en 2022 (à 1,3%), le secteur agricole s'étant contracté en raison d'une grave sécheresse, mais la croissance non-agricole a été robuste, principalement tirée par le tourisme et le commerce.. Parallèlement, la dette totale, augmentée depuis 2019, en raison de la baisse des revenus et de l'augmentation des dépenses socio-économiques du gouvernement pour atténuer les effets de la pandémie et de la guerre en Ukraine. En septembre 2023, le Maroc a subi un tremblement de terre dévastateur, faisant près de 3 000 morts et causant d'importants dégâts dans la région des montagnes du Haut Atlas.

Le Maroc continue de faire face à d'importants défis de transition, qui ont été amplifiés pendant la pandémie du COVID-19. Le pays a réalisé des progrès remarquables en matière de diversification industrielle et de croissance de la production agricole. Cependant, la compétitivité est limitée par deux facteurs : premièrement, l'État reste très présent dans certaines activités économiques (principalement dans les secteurs des services publics, de la finance, des transports et des infrastructures), et deuxièmement, le secteur de l'exportation, en pleine croissance, est concentré sur quelques grands "écosystèmes" industriels, avec des possibilités relativement limitées pour l'intégration et la croissance des PME locales. Malgré des investissements importants et une amélioration du niveau de vie dans les zones rurales, des écarts d'inclusion persistent et le développement des zones rurales a été limité en dehors de l'agriculture. L'intensité énergétique reste également élevée et, dans un contexte de hausse de la consommation d'énergie, il devient de plus en plus urgent d'adopter des mesures écologiques supplémentaires pour atteindre les objectifs climatiques.

Consciente de ces défis, une commission royale a annoncé en mai 2021, après de larges consultations, un nouveau modèle de développement (NDM) pour le pays. Le NDM vise à stimuler la compétitivité du secteur privé, le capital humain l'inclusion économique et autres protections sociales, ainsi que faire progresser le développement régional durable, la solidarité, la justice sociale et les libertés. Les principales voies qui recoupent étroitement les opérations de la BERD comprennent la promotion de l'innovation et des réformes sectorielles ciblées (notamment dans les domaines de l'électricité, de l'eau, de la logistique et du secteur financier), ainsi que des efforts visant à répartir les bénéfices par le biais d'une plus grande inclusion régionale et sociale. Pour atteindre ces objectifs, le Maroc devra mobiliser un soutien supplémentaire auprès de ses partenaires internationaux. La Banque est bien placée pour contribuer à ces efforts, en s'appuyant sur sa présence au Maroc depuis plus de dix ans et sur plus de 4 milliards d'euros investis (dont des volumes records en 2020 dans le cadre de l'Enveloppe de Solidarité). Elle se tient également prête, en coordination avec les autorités et les partenaires internationaux, à accompagner le pays dans la reconstruction et développement inclusif des régions touchées par le séisme du 8 septembre 2023.

Dans cette optique, la Banque est prête à poursuivre les priorités stratégiques suivantes au Maroc en 2024-2029:

- Soutenir la transition vers une économie davantage tirée par le secteur privé en renforçant la compétitivité et en soutenant le programme de réforme de la gouvernance du Maroc ;
- Renforcer la cohésion sociale et réduction des disparités régionales pour une croissance plus inclusive ; et
- Accélérer la transition vers l'économie verte au Maroc grâce à une énergie, eau et infrastructure plus durables.

Aperçu de la BERD au Maroc

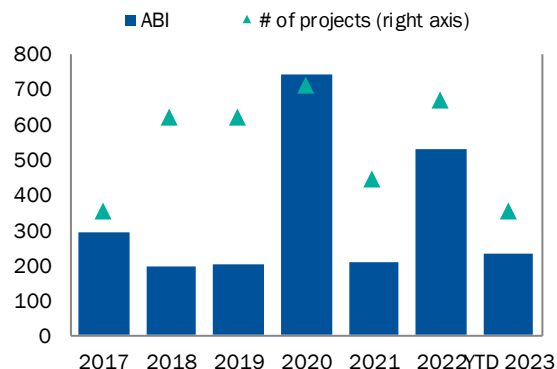


European Bank
for Reconstruction and Development

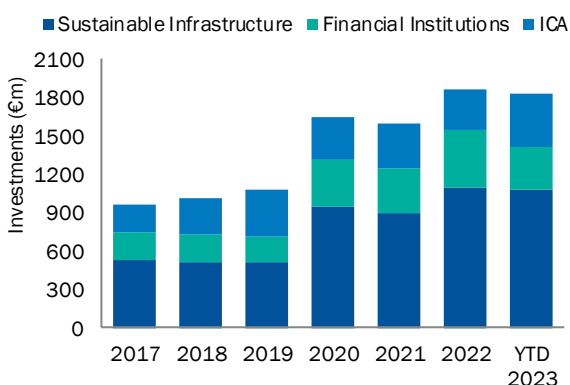
Investissements de la BERD (à fin 2023)

Portefeuille total	€1,939m	Projets en cours	75
Participations au capital	6%	Actifs d'exploitation	€1,586m
Part du secteur privé ¹	68.9%	Investissement cum.net	€4,425m

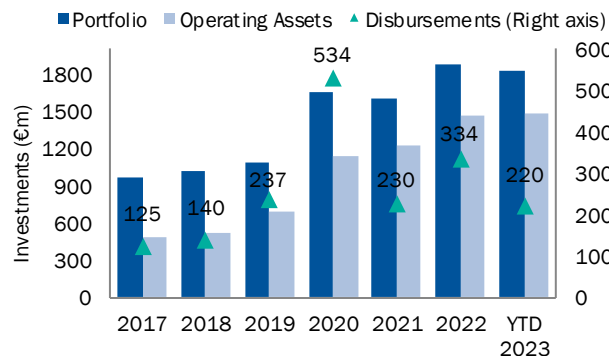
Nombre et volume des opérations



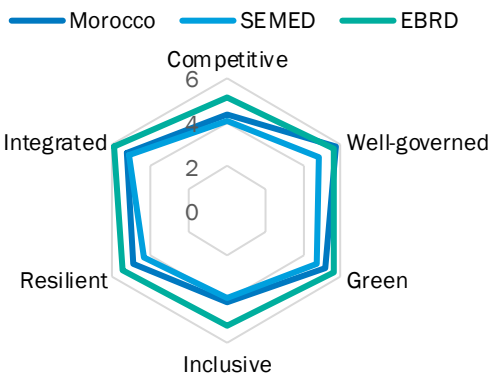
Composition du portefeuille



Dynamique du portefeuille



Phases de transition ²



Chiffres-clés du contexte marocain

	Maroc	Comparaison
GDP per capita (PPP, USD) (2023)	10,408	(17,123) Egypt (43,601) Hungary (41,888) Turkey
Global Competitiveness Index (WEF) (rank / 141 economies) (2019)	75	(93) Egypt (47) Hungary (61) Turkey
Unemployment (% , ILO est.) (2023)	9.8	(6.3) Egypt (4.1) Hungary (9.6) Turkey
Youth unemployment (% , ILO est.) (2023)	23.4	(15.6) Egypt (12.7) Hungary (17.9) Turkey
Female labour force participation (% , ILO est.) (2022)	21.4	(15.1) Egypt (52.7) Hungary (34.2) Turkey
Energy intensity (TPES/GDP) (2020)	0.2	(0.3) Egypt (0.2) Hungary (0.2) Turkey
Emission intensity (kg/2015 US\$ of GDP) (2020)	0.6	(0.5) Egypt (0.3) Hungary (0.4) Turkey

1 Investissement bancaire cumulatif: 5 base de roulement de 5 ans du portefeuille.

2 Cf. Rapport de la BERD sur la Transition 2023-2024.

1. Mise en oeuvre de la stratégie précédente (2015-2023)

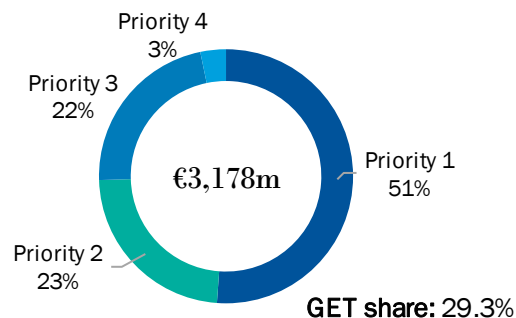
1.1. Principaux résultats de la transition (1/3)



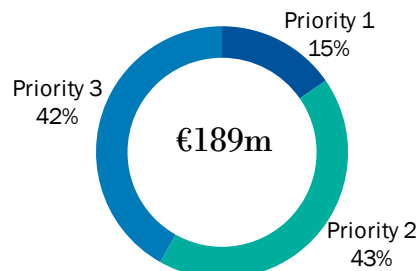
European Bank
for Reconstruction and Development

Alignement stratégique

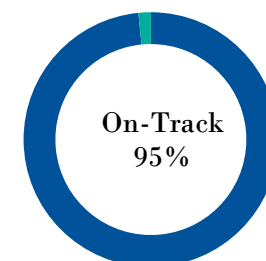
Investissements annuels de la Banque (IAB)



Dons d'assistance technique

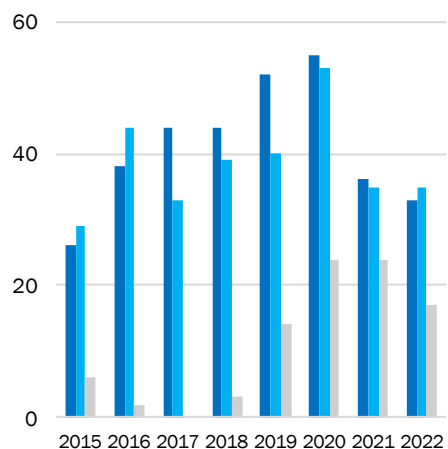


Performance d'impact de transition ¹



Priorité 1 | Réaliser le potentiel entrepreneurial du Maroc

Conseil pour les PME



■ No. of ASB clients reporting in creased employment
■ No. of ASB clients reporting in creased produ ctivity

Principaux résultats de la transistion

- Renforcement de l'accès des PME au financement par l'octroi de lignes de crédit pour un montant de 528 millions d'euros (y compris des lignes vertes via un nouveau MFEV et les lignes de crédit Green Value Chains) par l'intermédiaire de 9 institutions financières partenaires.
- Elle a également investi 68 millions d'euros dans des fonds de capital-investissement afin d'accroître la disponibilité du financement par fonds propres pour les PME.
- Renforcement du commerce grâce à des lignes PFC totalisant 568 millions d'euros et, en 2022, a soutenu le crise alimentaire mondiale avec 90 % des nouvelles PTF pour les transactions d'importation liées à l'alimentation et à l'agriculture,
- Soutien à l'intégration des entreprises marocaines dans les chaînes de valeur mondiales par le biais du Programme d'appui à la compétitivité des chaînes de valeur (PCCV), le financement de la BERD soutenant à la fois les PME locales (par exemple, Lamatem, Tuyauto) et des IDE clés comme Peugeot, Faurecia et Figeac.
- Contribution à la stimulation de la compétitivité du secteur privé en fournissant à plus de 600 PME un soutien consultatif spécialisé par le biais du programme ASB et a inscrit 4 entreprises au programme « Blue Ribbon » de la Banque.
- Lancement du programme « Women in Business » par le biais de lignes de crédit dédiées aux IF et d'une assistance technique sur mesure.
- Accompagnement clients privées à surmonter la crise du COVID-19 en déployant l'ensemble des mesures de solidarité de la Banque, y compris plus de 220 millions d'euros de lignes IF et PFC, des restructurations accélérées de quatre clients ICA, des ateliers et des formations ASB et une AT avec le ministère du Tourisme pour aider à accélérer la reprise de ce secteur critique.
- Financement avec succès de la première transaction intrarégionale de la BERD au Maghreb : l'expansion de la société tunisienne Land'Or au Maroc par le biais d'une nouvelle usine soutenue en partie par des conseils et une AT dans le cadre des programmes PCCV et « blue Ribbon » de la Banque.
- Contribution à la rédaction de la loi sur le crowdfunding et de ses règlements d'application (couvrant le crowdfunding par actions, par prêts et par dons).
- Prise de participation dans une plateforme pharmaceutique, soutenant la création d'un acteur pharmaceutique régional.

* La performance d'impact de transition reflète la façon dont les projets ont permis de réaliser l'impact de transition qui était attendu d'eux à la signature. Elle est calculée sur la base 6

1. Mise en oeuvre de la stratégie précédente (2015-2023)

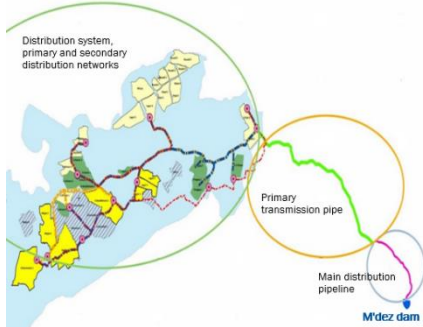
1.1. Principaux résultats de la transition (1/3)



European Bank
for Reconstruction and Development

Priorité 2 | Promotion de l'intégration régionale

Programme en étapes Saïss

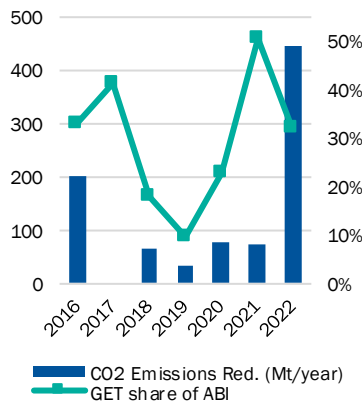


Principaux résultats de la transition

- Renforcement de l'action de la BERD dans les régions en ouvrant les premiers bureaux d'une IFI à Tanger et afin de soutenir davantage les PME dans les régions par le biais du programme ASB.
- Signature de deux prêts souverains pour un projet d'irrigation et d'approvisionnement en eau en milieu rural: Saïss I pour un montant de 120 millions d'euros en 2017 (accompagné d'une subvention de 32 millions d'euros du FVC) ; et Saïss II & Garet pour un montant de 150 millions d'euros en 2020 (accompagné d'une subvention de 28,5 millions d'euros de la PIV- UE). Le projet Saïss est un programme d'investissement échelonné visant à relever les défis du changement climatique et à renforcer l'inclusion des petits agriculteurs et des femmes dans l'agriculture commerciale dans la région du Saïss entre Fès et Meknès et dans la région de l'Oriental.
- Octroi de 2300 millions d'euros pour le développement du nouveau port de Nador West Med, avec une assistance technique pour développer les compétences dans le secteur industriel-portuaire pour soutenir le développement économique de la région de l'Oriental.
- Soutien à la poursuite du développement du secteur automobile en mettant l'accent sur l'emploi, la formation, l'insertion et le transfert de compétences des jeunes par le biais de divers financements d'IDE à travers le pays (par exemple, Tanger Automotive City, PSA à Kenitra), (FEV UTAC) et la mise en place d'un programme de coopération avec un prestataire de services éducatifs local.
- Par le biais d'un autre IDE, financement de la construction et la mise en service d'une nouvelle usine d'huile d'olive d'Al Dahra dans la région de Fès-Meknès afin d'agréger les oléiculteurs de la région pour produire et exporter de l'huile d'olive.
- Signature d'un protocole d'accord avec la région de Casablanca-Settat pour développer le secteur privé, faciliter l'intégration intra-régionale et promouvoir le développement durable, l'inclusion sociale et une approche intégrant la dimension de genre.

Priorité 3 | Soutenir le Développement pérenne et la Commercialisation des Services publics et Infrastructures

TEV



Principaux résultats de la transition

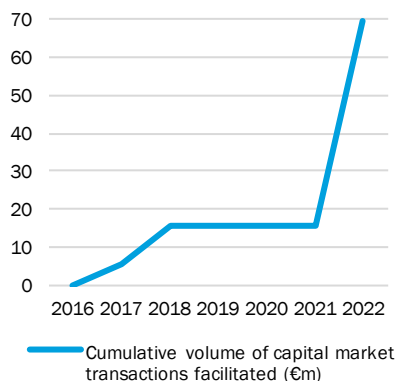
- Dans le cadre de l'ensemble des mesures de solidarité de la Banque, 300 millions d'euros de prêts souverains ont été accordés à trois entreprises publiques (ONEE Eau, ADM et ONDA) pour renforcer la résilience et soutenir les services d'infrastructure essentiels, ainsi que pour renforcer les capacités en matière de passation de marchés, de gestion de la dette et des devises et des pratiques de gouvernance / IFRS.
- Une assistance technique fournie avec le MEF pour développer un plan de réforme visant à améliorer la gouvernance des entreprises publiques par le biais d'une Politique Actionnaire de l'Etat.
- Financement du premier projet privé d'énergie renouvelable au Maroc, le parc éolien de Khalladi, et a soutenu le premier redéveloppement d'un parc éolien en Afrique (Koudia Al Baida), contribuant à l'objectif du Maroc de développer une capacité éolienne de 2 000 MW et de réduire les émissions de CO2.
- Engagement dans un dialogue politique actif avec les autorités sur le développement des énergies renouvelables, en particulier pour résoudre les retards dans la mise en œuvre de la loi visant à ouvrir le secteur de la moyenne tension et permettre aux développeurs privés de mener à bien leurs projets. Offre également d'une assistance technique sur le code du réseau et une évaluation de la capacité du réseau afin d'offrir plus de transparence et de visibilité aux investisseurs privés.
- Soutien au ministère de l'Énergie en mettant à jour le projet de loi marocaine sur le gaz conformément aux recommandations de la BERD et aux meilleures pratiques de l'UE.
- Renforcement actif des capacités en matière de PPP avec le MEF afin d'assurer une démonstration des bonnes pratiques internationales par le biais d'ateliers tirant parti de l'expérience réussie de la Banque ainsi que d'une formation complète.

1. Principaux résultats de la transition (3/3)

Priorité 4 | Faire avancer le Développement des marchés des capitaux

Transactions sur le marché des capitaux

Principaux résultats de la transition



- Déploiement d'une assistance technique continue en faveur du MEF, de la Banque centrale et de l'autorité de régulation des marchés de capitaux (AMMC) pour soutenir les réformes des marchés de capitaux, notamment pour : (i) revoir le cadre réglementaire des marchés de la dette ; et (ii) soutenir la modélisation de la courbe des taux pour les obligations gouvernementales afin d'établir une référence de tarification à utiliser par tous les participants au marché.
- Soutien au développement et au lancement du nouvel indice du marché monétaire marocain (MONIA) : un taux sans risque robuste pour améliorer le développement de nouveaux produits et la transparence des opérations du marché monétaire, conduisant à un système financier plus résilient.
- Lancement de l'appui à la mise en œuvre de la directive de la Banque centrale sur la gestion des risques climatiques dans le secteur bancaire.
- En 2018, investissement de 59 M€ dans " Amundi Planet - Emerging Green One ", un fonds mondial qui se concentre sur les émissions d'obligations vertes par des IF du secteur privé au Maroc et dans d'autres marchés émergents, dont 10 M€ ont été alloués au Maroc.
- Sortie partielle de la première prise de participation directe de la BERD au Maroc par l'introduction en bourse d'Aradei à la Bourse de Casablanca en utilisant un véhicule innovant de type Fonds de Placement Immobilier (FPI) pour soutenir la liquidité du marché de l'entreprise.
- Participation à la toute première obligation verte dans le secteur de l'infrastructure (émise par l'ONCF, l'opérateur ferroviaire marocain) pour le développement de lignes ferroviaires à grande vitesse.
- Investissement dans la toute première obligation municipale (émise par la ville d'Agadir), soutenant le développement d'un marché obligataire municipal efficace au Maroc.

1. Mise en oeuvre de la stratégie précédente (2015-2023)



European Bank
for Reconstruction and Development

1.2. Défis rencontrés et enseignements-clés

Contexte

Depuis la dernière stratégie-pays, le Maroc a continué de mener un certain nombre de réformes importantes. L'économie politique du pays est vivante et dynamique, avec un fort accent sur la primauté du droit. Cependant, elle se caractérise également par une concentration notable des pouvoirs politiques et économiques qui continue de limiter la compétitivité. L'État reste très présent dans certaines activités économiques et le secteur de l'exportation en pleine croissance se concentrent sur quelques grands "écosystèmes" industriels avec des possibilités relativement limitées d'intégration et de croissance des PME locales. Malgré des investissements importants et une amélioration du niveau de vie dans les zones rurales, des écarts d'inclusion persistent et le développement des zones rurales a été limité en dehors de l'agriculture. Le stress hydrique s'est aggravé ces dernières années, ce qui nécessite une gestion plus durable de l'offre et de la demande. L'intensité énergétique reste également élevée et, dans un contexte de hausse de la consommation d'énergie, il devient de plus en plus urgent de prendre des mesures supplémentaires pour atteindre les objectifs climatiques. Conscient de ces défis, le nouveau modèle de développement (NMD) annoncé en mai 2021 vise à stimuler la compétitivité du secteur privé, le capital humain et l'inclusion économique, ainsi qu'à faire progresser le développement régional durable. Pour atteindre ces objectifs, le Maroc devra mobiliser un soutien supplémentaire de ses partenaires internationaux. La Banque est bien placée, en s'appuyant sur sa présence depuis une décennie et sur plus de 4 milliards d'euros investis (dont des volumes records en 2020 dans le cadre de l'Enveloppe de Solidarité), pour contribuer à ces efforts.

Défis de mise en œuvre

- Liquidités commerciales élevées disponibles pour un secteur privé concentré et le mandat géographique auparavant limité de la BERD empêchait le soutien aux investissements en ASS.
- La réponse efficace de la BERD à la crise par le biais de l'Enveloppe de Solidarité/PSIE a été un levier efficace pour la réforme des EP, mais elle était par nature transitoire.
- Utilisation limitée, ces dernières années, des structures PPP dans les projets d'infrastructure et d'énergie, et disponibilité abondante de financements concessionnels à long terme des IFI.
- Les efforts antérieurs pour stimuler l'inclusion, principalement par le biais des banques (par exemple, « Women in Business »), ont rencontré un succès limité.
- Le segment des énergies renouvelables est en pleine croissance, mais les possibilités offertes au secteur privé au cours de la période stratégique précédente étaient limitées par un cadre de réglementation restrictif.
- Les opportunités d'expansion des marchés de capitaux sont limitées à ce jour, les valorisations des actions étant élevées et les sorties difficiles.

Leçons clés et voie à suivre

- Déployer des financements innovants axés sur des créneaux spécifiques (par exemple, genre, inclusion, écologie, numérique) et chercher à tirer parti du cofinancement des donateurs et de la coopération technique pour améliorer de manière sélective la compétitivité des produits de la BERD, en adoptant une approche par portefeuille si nécessaire. L'expansion de la BERD peut créer de nouvelles opportunités en ASS.
- En collaboration avec les autres IFI et en tirant parti des relations existantes, du travail de la BERD en soutien a l'élaboration d'une Politique Actionnaire de l'Etat et de la dynamique positive engagée par le NMD, renforcer davantage la gestion commerciale des entreprises publiques clés et leur gouvernance.
- Le NMD et la nouvelle loi budgétaire signalent une ouverture accrue en direction des PPP. Une approche coordonnée des IFI peut également démontrer les avantages d'une plus grande participation du secteur privé dans les secteurs clés.
- Rvoir les produits d'inclusion intermédiés pour mieux les adapter au contexte local et les rendre plus complémentaires aux programmes publics, notamment en mettant davantage l'accent sur l'assistance technique. La digitalisation peut également améliorer la prestation de services aux groupes sous-servis.
- Un fort potentiel d'expansion dans les années à venir, notamment à la lumière des engagements CDN pris par le Maroc. Poursuivre le soutien en faveur d'une approche davantage axée sur le secteur privé, nécessaire à la réalisation de cette ambition.
- Poursuivre les efforts visant à élargir et à approfondir les marchés locaux par le biais du renforcement des capacités et de nouveaux produits (y compris les produits verts), et rechercher les possibilités de servir d'investisseur institutionnel/de référence dans les obligations et les actions.



2. Contexte économique

2.1. Contexte et perspectives macroéconomique

Maroc – Principaux indicateurs macroéconomiques

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (est.)
GDP growth (% y-o-y)	3.1	2.9	-7.2	8.0	1.3	2.9
CPI inflation (% avg.)	1.6	0.2	0.7	1.4	6.6	6.1
Government balance (% GDP)²	-3.4	-3.6	-7.1	-6.0	-5.2	4.4
Current account balance (% GDP)	-4.9	-3.4	-1.2	-2.3	-3.5	-3.1
Net FDI (% of GDP)¹	-2.2	-0.6	-0.8	-1.1	-1.2	-1.2
External debt (% GDP)	40.5	42.5	54.2	45.9	49.5	50.1
Gross reserves (% GDP)	19.2	20.5	29.7	25.1	24.7	24.9
General gov't gross debt (% GDP)	60.5	60.3	72.2	69.5	71.5	69.7
Unemployment (% labour force)²	9.5	9.2	11.9	12.3	11.8	12.0
Nominal GDP (\$bn)	127.3	128.9	121.4	141.8	130.9	147.3

¹ Negative FDI figures represent inflows.

² National estimates.

Source: National authorities, IMF

- La croissance du Maroc a initialement connu un fort rebond en 2021 (7,9 % de croissance du PIB), mais 2022 a connu une croissance modeste à seulement 1,3 %, en raison de conditions météorologiques défavorables pour le secteur agricole.
- Le secteur agricole s'est contracté en raison d'une grave sécheresse, mais la croissance non agricole a atteint 3,0% (en baisse par rapport aux 6,3% de l'année précédente).
- Le déficit budgétaire s'est réduit à 4,4 % du PIB en 2023 grâce à l'augmentation des recettes et des dépenses. Les recettes fiscales se sont redressées avec la reprise économique et les dividendes de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) ont été importants. Ceci, conjugué à une baisse des subventions, a compensé la hausse des paiements d'intérêts et a permis d'augmenter l'investissement public (principalement pour atténuer l'impact du tremblement de terre et renforcer la résilience à la sécheresse). Entre temps, la dette publique totale est restée autour de 70 % du PIB, mais supérieure à la moyenne de 59,9 % au cours de la période 2015-2019.
- Pour contrecarrer les effets de la guerre contre l'Ukraine et la flambée des prix mondiaux des matières premières et de l'énergie, le Maroc a consacré près d'un milliard de dollars de soutien aux agriculteurs (dans un premier temps en réponse à la sécheresse), a accordé des subventions aux entreprises de transport routier et a doublé le budget des subventions aux agriculteurs. gaz butane, farine et sucre.
- Sur le plan extérieur, le déficit du compte courant s'est creusé pour atteindre 3,5 % du PIB en 2022, (estime à 3,1 % en 2023), alors que les importations (principalement alimentaires et énergétiques) ont augmenté de manière significative, dépassant l'augmentation des exportations, des recettes touristiques (qui sont revenues proches de leurs niveaux d'avant la pandémie) et des envois de fonds. Les réserves ont atteint 35,6 milliards de dollars d'ici la fin de l'année 2023, couvrant confortablement plus de 5 mois d'importations.
- Une reprise est attendue en 2023 (à 2,9 % de croissance du PIB) avec la reprise de l'agriculture et la modération de l'inflation, tandis que le retrait du Maroc de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) renforce la confiance des investisseurs. À moyen terme, la croissance reviendra probablement aux niveaux d'avant la pandémie, d'environ 3 % et potentiellement plus si des réformes fondamentales sont mises en œuvre, susceptibles de stimuler considérablement la croissance. Les risques baissiers comprennent la hausse des prix des hydrocarbures, la détérioration des conditions mondiales, la baisse de la demande en provenance d'Europe, le resserrement des conditions financières et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Même si la production industrielle et les liens avec l'économie globale des quatre régions touchées par le tremblement de terre sont modérés, le programme d'intervention en cas de tremblement de terre de 11 milliards d'euros annoncé par le gouvernement nécessitera un financement important et soutenu au cours des prochaines années.

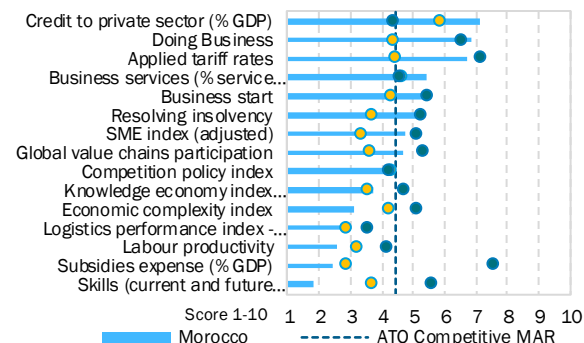
2. Contexte économique

2.2 Principaux défis de la transition (I/II)

Competitive (4.3)

- Le Maroc possède le meilleur environnement des affaires de la région SEMED et a établi un pôle de production automobile compétitif.
- Cependant, les entreprises sont parfois confrontées à des réglementations lourdes, et la corruption est considérée comme un obstacle majeur pour les entreprises, selon des enquêtes récentes (plus que dans les autres pays SEMED).
- La complexité économique de la production et des exportations reste inférieure à la moyenne des pays SEMED, et le potentiel d'intégration de la chaîne de valeur (par exemple, dans l'agro-industrie) reste sous-exploité.
- Les PME représentent environ 90 % des entreprises marocaines, mais elles souffrent de la faible qualité de la main-d'œuvre et de l'inadéquation des compétences et ont besoin d'un soutien accru pour se moderniser et s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales.

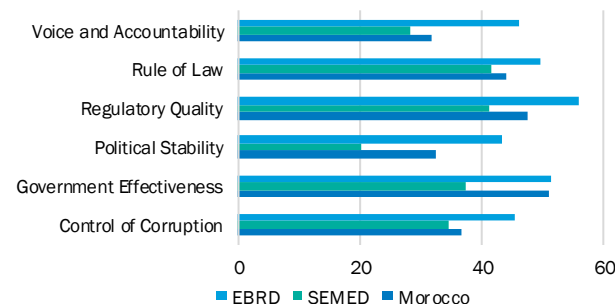
Scores des indicateurs de transition



Well-governed (5.8)

- Le Maroc a amélioré la qualité de la gouvernance au niveau national, mais les données d'enquête donnent à penser que l'application des lois et les recours judiciaires pour les entreprises sont toujours perçus comme inefficaces ¹.
- Le Maroc s'est classé 86ème sur 180 dans l'indice de perception de la corruption 2020, 53 % des personnes interrogées indiquant que la corruption avait augmenté au cours des 12 mois précédents, malgré les efforts du gouvernement pour la combattre, notamment par le biais de la stratégie numérique du gouvernement (Maroc Digital 2020) ².
- Le Maroc est un leader régional dans la mise en œuvre de programmes de privatisation à grande échelle, la restructuration des EP et la publication de rapports annuels sur les opérations des EP. Toutefois, pour que le secteur privé puisse être compétitif, il est nécessaire de renforcer la transparence et l'accès à l'information dans les secteurs dominés par les EP.

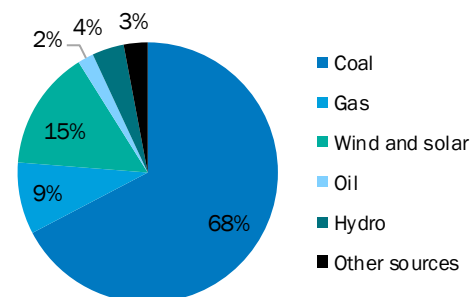
Indicateurs mondiaux de gouvernance 2019



Green (5.2)

- Le Maroc est un pays où l'eau est rare et où les réserves d'eau souterraine s'amenuisent et où les dépendances vis-à-vis de l'agriculture pluviale. Dans le cadre de l'Accord de Paris, le Maroc s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 45,5 % par rapport aux niveaux habituels d'ici 2030, ce qui constitue l'un des objectifs de CDN les plus ambitieux.
- La consommation d'énergie reste dominée par le pétrole, le charbon et le gaz naturel, qui sont pour la plupart importés. La part des énergies renouvelables dans l'électricité progresse rapidement. La stratégie énergétique nationale de 2009 prévoyait que l'électricité renouvelable représenterait 42 % de la capacité installée en 2020, pourcentage porté en 2015 à 52 % d'ici 2030.
- Le Maroc a un fort potentiel en énergie verte. Toutefois, des mesures supplémentaires d'efficacité énergétique seront nécessaires à pour atteindre les objectifs ambitieux en matière d'énergie et de climat et à réduire les émissions de l'industrie et des ménages.

Production d'électricité



¹ World Bank Enterprise Surveys 2019

² World Bank's Worldwide Governance Indicators, and World Economic Forum's Global Competitiveness Report

³ Transparency International, Corruption Perception Index 2020

2. Contexte économique

2.2 Principaux défis de la transition (II/II)

Inclusif (4.2)

- Inclusion des jeunes : Le chômage des jeunes reste élevé, à 32.7% et la qualité de l'éducation est faible. Les compétences de la main-d'œuvre ne correspondent pas entièrement aux besoins des employeurs, y compris dans les secteurs clés pour l'avenir. La productivité du travail est affectée par le faible niveau d'éducation et de compétences de la main-d'œuvre, ainsi que par le taux élevé d'informalité.
- Inclusion des femmes : La participation des femmes au marché du travail reste faible (21%), en raison de facteurs culturels et juridiques et de restrictions dans certaines professions.²
- Inclusion régionale : Malgré les progrès réalisés ces dernières années, les inégalités entre les zones urbaines et rurales persistent, les régions des Oasis du Sud, de Fès-Meknès et de l'Oriental ayant moins accès aux infrastructures (y compris numériques) et aux opportunités économiques. Le séisme de 2023 a mis en lumière certaines de ces disparités régionale. La qualité des infrastructures commerciales et de transport est également inférieure à la moyenne régionale.

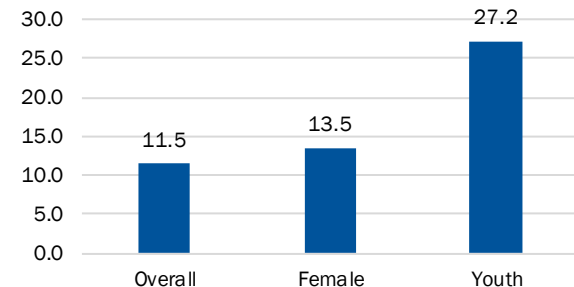
Intégré (5.2)

- La situation géographique du Maroc constitue une plaque tournante stratégique pour les entreprises étrangères désireuses d'opérer sur le marché africain.
- L'ouverture du Maroc aux flux d'IDE a été stable au cours de la dernière décennie, mais inférieure à la moyenne régionale et à celle de la BERD. Le pays est partie à 58 traités bilatéraux d'investissement.
- La connectivité des réseaux routiers et non routiers est supérieure aux moyennes régionales et à celles de la BERD, et la qualité des infrastructures s'est améliorée ces dernières années.
- La connectivité des réseaux routiers et non routiers est supérieure aux moyennes régionales et à celles de la BERD, et la qualité des infrastructures s'est améliorée ces dernières années.
- Les performances logistiques se sont améliorées ces dernières années, notamment les ports. Parallèlement, les performances logistiques nationales et internationales sont inférieures aux moyennes de la BERD et des pays de comparaison, selon l'indice de performance logistique 2018. La proportion de produits perdus pour cause de casse ou de détérioration pendant le transport est la plus élevée de tous les pays de la BERD.

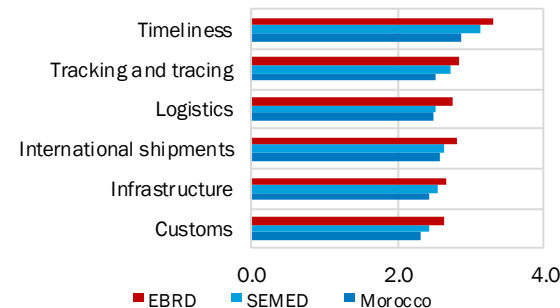
Résilient (4.8)

- Le secteur bancaire marocain est l'un des plus développés de la région. De grandes banques se sont développées au niveau régional en Afrique subsaharienne (ASS).
- Cependant, il reste très concentré : les trois premières banques représentent plus de 2/3 des actifs et des dépôts du secteur financier et les prêts aux PME restent limités. La qualité des actifs est restée stable, mais demeure préoccupante, avec des créances douteuses plus élevées que dans de nombreuses autres régions de la BERD, mais bien provisionnées.
- Selon BAM, l'inclusion financière s'est améliorée. 44 % des adultes avaient un compte bancaire en 2021, mais l'accès des femmes et des jeunes reste plus limité, seuls 9 % des jeunes de 15 à 24 ans avaient un compte bancaire, alors que cette tranche d'âge représente plus de 20 % de la population totale.
- Les marchés de capitaux nationaux sont relativement développés, mais les IFNB doivent jouer un rôle plus important dans le financement des petites entreprises.
- Le secteur de l'énergie a bien progressé ces dernières années, grâce à des réformes structurelles (par exemple, création d'un régulateur indépendant et approbation du premier code réseau). Cependant, l'héritage de la domination de l'État et les retards dans l'ouverture effective des différents segments de l'électricité entravent la création d'un marché de l'énergie véritablement ouvert et résilient.

Chomage, 2021, in%



Indice de performance logistique 2018



Indicateurs financiers

	2018	2019	2020	2021	2022
NPL/total loans	7.3	7.5	8.2	8.5	8.4
Capital Adequacy Ratio (CAR)	10.9	11.5	11.4	12.0	11.8
Credit to the private sector (% of GDP)	57.8	58.9	66.2	62.4	64.2
Market capitalisation of listed domestic companies (% of GDP)	48.7	50.5	50.8	54.2	42.2

3. Priorités du gouvernement et des parties prenantes



European Bank
for Reconstruction and Development

3.1 Priorités du gouvernement en matière de réforme

Ces dernières années, le Maroc a mené un certain nombre de réformes dans le but de moderniser davantage la nation, notamment dans les secteurs financier et public, ainsi que des améliorations du cadre de protection sociale. Plus particulièrement, en 2021, la Commission royale convoquée par le Roi Mohammed VI a annoncé le Nouveau modèle de développement (NMD), un plan ambitieux visant à transformer l'économie marocaine d'ici 2035. Le NMD vise à positionner le pays dans le premier tiers des classements mondiaux et comprend cinq objectifs de développement, accompagnés d'un ensemble de choix stratégiques et d'indicateurs de performance :

- Croissance économique : renforcer l'initiative du secteur privé et améliorer la compétitivité par une transparence accrue de l'environnement des affaires et une simplification de la réglementation ; orienter les investissements privés vers les entreprises productives ; établir un cadre orienté vers la croissance posant les bases d'un secteur financier dynamique, du développement du marché des capitaux et de l'optimisation des dépenses publiques et de la fiscalité des entreprises ; renforcer l'économie sociale et l'emploi.
- Renforcement du capital humain : accroître la qualité de l'éducation par des réformes ; développer l'enseignement supérieur en assurant une gouvernance autonome, en améliorant la recherche scientifique et en créant des synergies entre les établissements universitaires et les organismes de formation professionnelle ; garantir l'accès à des soins de santé de qualité en renforçant le système de santé public et en soutenant la coopération avec le secteur privé.
- Inclusion et solidarité : assurer l'égalité des sexes et renforcer la participation des femmes par des programmes éducatifs ciblés et l'élimination des contraintes sociales ; accroître l'intégration des jeunes dans la population active ; promouvoir le pluralisme et renforcer la sécurité sociale pour favoriser l'inclusion, la coopération et la solidarité.
- Durabilité et intégration territoriale : promouvoir la réorganisation régionale et locale afin d'améliorer la gouvernance et de garantir une prestation de services de qualité ; améliorer les environnements urbains et renforcer la connectivité grâce à de nouvelles politiques de logement et à l'amélioration des transports publics ; protéger les ressources naturelles et développer des processus d'agriculture pleinement durables ; mieux gérer les ressources en eau limitées.
- Devenir un leader régional : promouvoir les technologies numériques de pointe et la transition vers une économie à faible émission de carbone ; être reconnu au niveau régional pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ; devenir un centre financier régional ; faire du "Made in Morocco" un symbole de qualité, de compétitivité et de durabilité et renforcer l'intégration des chaînes de valeur mondiales.

3.2. Domaines de soutien de la BERD aux réformes, approuvés avec les autorités.

- Promouvoir un rôle accru du secteur privé en mettant l'accent sur les PME, l'économie circulaire, la décarbonisation de l'industrie, le numérique, l'innovation, les compétences et les exportations.
- Soutenir des sources de financement plus diversifiées et innovantes, y compris une mobilisation accrue de fonds propres et de quasi-fonds propres, des instruments innovants sur le marché des capitaux et des PPPs, afin d'accroître la disponibilité de capitaux à long terme et de contribuer à la revitalisation post-pandémique de l'économie.
- Soutenir à la réforme des entreprises publiques, aux PPP et aux privatisations
- Accompagner l'expansion des énergies renouvelables, notamment grâce à un renforcement du cadre réglementaire, et de la gouvernance des entreprises d'État, participation du secteur privé accrue, décarbonation des secteurs de l'énergie et de l'industrie et continuer à soutenir la réduction du stress hydrique
- Contribuer à la réduction des disparités régionales et renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans l'économie, en mettant l'accent sur le développement des compétences et l'amélioration de l'accès au financement pour les TPME, afin de promouvoir une croissance économique équilibrée et inclusive.
- Soutenir la régionalisation avancée et les investissements et les liens commerciaux du Maroc avec l'Afrique subsaharienne, en capitalisant sur les perspectives, les opportunités et les synergies dans la région.

3.3. Messages-clés de la société civile

- Les Organisations de la Société Civile (OSC) ont salué les activités prévues par la Banque pour améliorer l'inclusion régionale et renforcer les opportunités économiques pour les femmes et les jeunes. Elles ont également noté l'importance d'une bonne communication et de l'implication des OSC pour le succès de programmes tels que WiB et YiB. Elles ont également plaidé pour la poursuite du développement et de l'élargissement des programmes de formation professionnelle, de mentorat et de renforcement des compétences pour les femmes et jeunes entrepreneurs.
- Les OSC ont également approuvé l'engagement de la BERD à soutenir la transition verte du pays, et ont encouragé la Banque à veiller à ce que ses activités soient équitables et inclusives et à éviter les retombées négatives potentielles sur l'écosystème et la société environnants. Les OSC ont identifié la rareté de l'eau comme un défi climatique majeur et ont accueilli favorablement un soutien supplémentaire dans la gestion des ressources en eau parallèlement aux mesures d'adaptation au climat et à la décarbonation des transports.
- Les OSC encouragent également la Banque à coopérer avec les autorités locales et développer des mécanismes de gouvernance, dans lesquelles elles peuvent participer.



4. Définir les priorités de la Stratégie-Pays de la BERD pour le Maroc

Qu'est-ce qui doit changer? (Diagnostic pays)	Cela peut-il être changé? (Économie politique)	Que peut faire la Banque? (Capacités institutionnelles)	Priorités stratégiques (2023-2028)	Résultats escomptés (Principaux objectifs en 2028)
• Forte dichotomie dans l'économie, les investissements et la valeur ajoutée étant concentrés dans certains "écosystèmes", tandis que de nombreuses autres entreprises sont en difficulté. • Bonne performance à l'exportation, mais les chaînes de valeur mondiales doivent être renforcées et intégrées. • Un secteur bancaire important mais peu enclin à financer les TPME ; les IFNB peuvent combler cette lacune. • Marché des actions important mais concentré, avec une faible liquidité et des valorisations élevées. • Absence de Politique Actionnaire de l'Etat explicite, transparence et pouvoir des conseils d'administration limités.	• Le NMD vise à stimuler la compétitivité du secteur privé en renforçant l'innovation et en réduisant les coûts structurels. • La NMD peut également être l'occasion de recalibrer le rôle de l'Etat dans l'économie, notamment en donnant un nouvel élan à la réforme des EP (discours du Roi en 2020) • Le Maroc a acquis un avantage concurrentiel dans certaines industries de pointe, par exemple l'automobile et l'aéronautique. • Potentiel 'une intégration commerciale/financière plus profonde avec l'ASS.	• Des produits bien adaptés pour aider les TPME et les entreprises à se développer (par exemple, chaînes de valeur, exportations, innovation). • Expérience spécialisée dans le développement des marchés de capitaux et l'élargissement de la gamme de produits financiers, y compris en monnaie locale. • La BERD peut soutenir l'amélioration de la gouvernance d'entreprise dans les EP, contribuer à l'élaboration d'une politique actionnariale de l'Etat et promouvoir la privatisation, en coordination avec d'autres IFI. • Un engagement de réformes ciblé peut promouvoir un accès équitable et renforcer la concurrence.	Faciliter une économie davantage tirée par le secteur privé en améliorant la compétitivité et en soutenant le programme de réforme de la gouvernance	• Un secteur privé plus large, plus dynamique, plus ouvert sur l'extérieur et plus compétitif. • Une gouvernance améliorée pour soutenir une économie tirée par le secteur privé et accroître la concurrence. • Une résilience renforcée par la poursuite du développement des marchés de capitaux et des produits en monnaie locale.
• L'inclusion financière est faible, de nombreuses personnes/entreprises n'ayant pas de compte bancaire. • La participation des femmes au marché du travail n'est que de 21%, contre 70% pour les hommes, et le chômage des jeunes est élevé. • La régionalisation a débuté et la décentralisation doit se poursuivre. • Le développement des zones rurales est limité, avec une main-d'œuvre peu qualifiée et une activité économique largement confinée à l'agriculture. • L'insuffisance de la connectivité, y compris la numérisation, freine encore l'intégration rurale.	• Un partage plus large des bénéfices de la croissance économique est une ambition centrale du NMD. • La stratégie nationale d'inclusion financière et le secteur croissant des IFNB peuvent étendre les services financiers aux personnes mal desservies. • L'accélération des services financiers numériques est un élément clé de la nouvelle feuille de route numérique marocaine. • Les efforts du gouvernement pour améliorer la connectivité rurale et développer l'agriculture. • Les centres régionaux d'investissement pourraient améliorer l'accès aux services commerciaux.	• La BERD peut promouvoir une plus grande inclusion financière, notamment par un soutien adapté aux segments mal desservis (WiB/YiB), avec un nouvel accent sur la numérisation. • Soutien à la réforme de l'IEFTF et au développement des compétences par le secteur privé, y compris les solutions numériques. • Capacité à tirer parti du portefeuille d'investissements et de conseils en dehors des grandes villes. • Les investissements de la BERD peuvent stimuler le tourisme et améliorer les infrastructures et les services municipaux, tout en créant des emplois qualifiés et en renforçant les liens en amont.	Renforcer la cohésion sociale et réduction des disparités régionales pour une croissance plus inclusive.	• Un meilleur accès au financement et à l'entrepreneuriat en particulier pour les femmes et les jeunes • Un meilleur accès au développement des compétences. • Des disparités régionales réduites.
• La production d'électricité dépend principalement du charbon importé, la demande augmentant de 5% par an. • La part des énergies renouvelables augmente, mais des investissements supplémentaires sont nécessaires. La pénurie d'eau est un problème croissant, avec une demande municipale et industrielle croissante nécessitant une gestion plus durable. La durabilité des infrastructures municipales est faible, en particulier dans le secteur des déchets. • L'intensité énergétique est deux fois supérieure à celle de l'UE-28 ; la décarbonisation de tous les secteurs est nécessaire. • Des mesures supplémentaires d'efficacité énergétique sont nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques. • L'augmentation de la vulnérabilité climatique nécessitera davantage d'adaptation et de préparation aux catastrophes.	• National Energy Strategy aims to achieve 52% of electricity from renewables by 2030 • RE segment growing rapidly, more than tripling in the last decade • Addressing water stress has become a national priority, with notably an ambitious desalination strategy • New Green Generation 2020-2030 plan to enhance agriculture sector's sustainability • Revised EE strategy provides for action plans in transport, agriculture, construction sectors, among others • Morocco's updated NDC commits to a 45.5% reduction of GHG emissions by 2030 and increased adaptation. • Le nouveau plan "Génération Green 2020-2030" vise à renforcer la durabilité du secteur agricole.	• Solides antécédents en matière de promotion des énergies renouvelables dans les pays SEMED. • Expérience dans le développement d'infrastructures inclusives durables, notamment de réseaux d'eau • La BERD peut élaborer des plans d'action pour des villes vertes pour des villes et des régions plus durables et résilientes au changement climatique. • L'assistance technique de la BERD peut aider les autorités locales à améliorer la gestion de l'eau et à remédier à la pénurie d'eau • Soutien institutionnel, financier et technique pour l'efficacité des ressources, la résilience climatique et l'adaptation via des produits TEV dédiés • Alignement complet sur l'accord de Paris d'ici la fin 2022, y compris l'interdiction des projets relatifs au charbon.	Accélérer la transition vers l'économie verte au Maroc grâce à une énergie, eau et infrastructure plus durables.	• Une plus grande capacité en énergies renouvelables et un mix énergétique plus diversifié. • Amélioration de la durabilité et efficacité de l'eau et d'autres services d'infrastructure clés. • Une décarbonisation accrue grâce à l'efficacité énergétique et des ressources et à la résilience climatique.

5. Cadre des activités et des résultats (1/3)



European Bank
for Reconstruction and Development

Priorité 1: Faciliter une économie davantage tirée par le secteur privé en améliorant la compétitivité et en soutenant le programme de réforme de la gouvernance

Objectifs principaux	Activités (Produits)	Indicateurs de suivi
Un secteur privé plus large, plus dynamique, plus ouvert sur l'extérieur et plus compétitif	- Fournir des financements directs et indirects, y compris par le biais d'instruments de partage des risques, pour aider les entreprises et les PME marocaines, en particulier dans les secteurs de croissance tels que l'automobile, l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques, l'immobilier, le tourisme et le numérique, à se développer, à accroître leur compétitivité et à s'intégrer plus pleinement dans les chaînes de valeur mondiales, parallèlement à des conseils pour accroître la résilience grâce à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise, y compris concernant les politiques d'égalité des chances, de l'efficacité opérationnelle et des normes commerciales. - Soutenir une intégration régionale plus poussée et aider à établir davantage le Maroc comme un hub régional et une porte d'accès à l'Afrique en soutenant l'expansion internationale du secteur privé vers de nouveaux marchés en particulier l'Afrique subsaharienne), en assurant la promotion des exportations et en aidant le Maroc à tirer parti des opportunités de nearshoring après le COVID, y compris par le biais de l'investissement, du financement du commerce à grande échelle, du soutien aux exportations et d'une logistique moderne, efficace et résiliente au climat (par exemple, les ports, les entrepôts). - Soutenir le développement de pratiques et de technologies innovantes par les start-ups et les incubateurs marocains à travers des investissements directs/fonds de capital-risque, couplés à des conseils via ASB et le programme Star Venture. - Chercher à financer les entrées d'IDE, en mettant l'accent sur les chaînes de valeur mondiales et le transfert de connaissances. - Poursuivre le développement du programme de conseil aux PME, en mettant l'accent sur la compétitivité, le soutien aux femmes entrepreneures, la digitalisation et l'exportation, et renforcer l'engagement dans les régions, en s'appuyant sur le réseau des parties prenantes.	- Volume total/nombre de prêts décaissés par les IFP pour les PME - Nombre de clients ayant augmenté leurs exportations avec l'aide de la BERD

5. Cadre des activités et des résultats (1/3)

Priorité 1: Faciliter une économie davantage tirée par le secteur privé en améliorant la compétitivité et en soutenant le programme de réforme de la gouvernance

Objectifs principaux	Activités (Produits)	Indicateurs de suivi
Une gouvernance améliorée pour soutenir une économie tirée par le secteur privé et accroître la concurrence	- Continuer à promouvoir une plus grande commercialisation dans certaines EP et autorités locales et régionales, notamment en soutenant les programmes d'investissement, les restructurations, séparations, les aides à la liquidité et les privatisations, le cas échéant, et, lorsque le profil de crédit le permet, de soutenir les entreprises d'État sans garantie souveraine. - En collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'État, soutenir l'élaboration et l'adoption d'une Politique Actionnaire de l'État visant à aider les EP à fonctionner de manière plus efficace, plus transparente et de plus en plus conforme aux normes commerciales privées, en coopération avec d'autres IFIs. - Chercher à faciliter une plus grande participation du secteur privé aux services d'infrastructure essentiels par le biais de PPP, en mettant l'accent sur l'eau, les secteurs des transports, des municipalités et de l'énergie, y compris l'assistance technique pour améliorer la capacité institutionnelle, et explorer les possibilités dans les infrastructures sociales (santé et éducation). - Fournir l'assistance technique aux principaux organismes de régulation chargés d'assurer l'accès équitable et la concurrence (p. ex. Régulateur de l'énergie, Conseil de la concurrence) et étudier les possibilités de soutenir la numérisation et d'autres initiatives de gouvernance électronique.	- Nombre d'EP clientes ayant amélioré leur gouvernance d'entreprise - Nombre total de PPP ou de concessions mis en œuvre
Une résilience renforcée par la poursuite du développement des marchés de capitaux et des produits en monnaie locale	- Continuer à soutenir l'élargissement et l'approfondissement des marchés de capitaux locaux en tant que source alternative de financement, y compris les instruments de capitaux propres/d'emprunt/mezzanine d'émetteurs publics et privés, directement ou par l'intermédiaire de fonds (capital investissement, capital risque, infrastructure), les fonds de fonds, OPCI et continuer à développer le financement en monnaie locale. - Contribuer à accroître la sophistication du marché des capitaux en participant à des émissions obligataires nationales ou internationales d'émetteurs marocains (pouvant inclure des placements privés), y compris de nouveaux instruments innovants tels que le genre, les obligations sociales, d'infrastructure et vertes ou les titrisations - Poursuite du soutien aux politiques publiques et du renforcement des capacités avec le MEF, la Banque centrale et l'Autorité du marché des capitaux, ainsi qu'avec AT juridique et réglementaire afin de soutenir davantage les instruments et l'infrastructure des marchés des capitaux.	Volume total des transactions facilitées sur les marchés de capitaux



5. Cadre des activités et des résultats (2/3)



European Bank
for Reconstruction and Development

Priorité 2: Renforcer la cohésion sociale et réduction des disparités régionales pour une croissance plus inclusive

Objectifs principaux

Activités (produits)

Indicateurs de suivi

Un Meilleur accès au financement et à l'entrepreneuriat en particulier pour les femmes et les jeunes

- Continuer à soutenir les femmes et les jeunes entrepreneurs en développant les programmes de la Banque destinés aux femmes et aux jeunes entrepreneurs, ainsi que des lignes de crédit ciblées et des services de conseil spécialisés et de soutien au démarrage pour les TPME (par exemple, pour accroître la formalisation, la culture financière et la numérisation), y compris dans les régions mal desservies.
- Promouvoir l'accès équitable au financement et l'égalité des chances économiques pour les TPME, en particulier celles dirigées par des femmes et des jeunes, par le biais (i) de mesures complètes de financement et d'assistance technique offertes par l'intermédiaire des parties prenantes du secteur privé et (ii) d'initiatives d'appui aux politiques publiques avec des organismes publics clés pour supprimer les obstacles réglementaires et opérationnels à l'inclusion financière.
- Fournir du financement et des conseils aux entreprises touchées par le tremblement de terre afin de maintenir et de reconstruire de meilleures opérations.
- Aider à soutenir la numérisation des TPME et des entreprises pour (i) améliorer les performances et l'efficacité, (ii) stimuler l'innovation et (iii) créer de nouveaux modèles commerciaux, par le biais d'un soutien financier et technique visant à remédier au manque de financements adaptés, à la résistance au changement et aux lacunes en matière de capacités.

- Volume total/nombre de prêts décaissés par les IFP pour les TPME dirigées par des femmes et/ou situées dans des régions mal desservies.

Un meilleur accès au développement des compétences

- Soutenir revue des programmes de formation professionnelle menés par le secteur privé (en mettant l'accent sur les écosystèmes industriels et l'industrie du tourisme) et, en collaboration avec les entreprises et les EP clientes, élaborer et développer des programmes pertinents pour le marché visant à améliorer la formation professionnelle et le développement des compétences des jeunes, des femmes et des personnes vivant dans des zones urbaines et rurales mal desservies, en se basant sur des initiatives existantes, telles que les Cités des Métiers et Compétences. Continuer à aider les organismes publics concernés à remédier à l'inadéquation des compétences, y compris en matière de climat et de numérique. Explorer des opportunités d'investissement dans le secteur de l'éducation, en prenant en compte l'accessibilité financière.
- Aux côtés des entreprises clientes, les EP et d'autres partenaires, continuer à promouvoir des politiques et des pratiques d'égalité des chances pour améliorer l'accès à l'emploi des femmes, des personnes handicapées et d'autres groupes défavorisés.
- Chercher à soutenir le nouveau plan "Génération Green 2020-2030" du gouvernement, qui vise à accroître les capacités rurales en contribuant à renforcer les compétences et les programmes de formation dans le secteur Agricole

- Nombre d'individus/femmes/jeunes améliorant leurs compétences grâce à la formation



5. Cadre des activités et des résultats (2/3)



European Bank
for Reconstruction and Development

Priorité 2: Renforcer la cohésion sociale et réduction des disparités régionales pour une croissance plus inclusive

Objectifs principaux	Activités (produits)	Indicateurs de suivi
Des disparités régionales réduites	- Chercher à soutenir la poursuite du développement des infrastructures clés reliant les différentes parties du pays (par exemple, les ports, le réseau ferroviaire à grande vitesse, les routes, l'immobilier industriel, les plateformes logistiques et à haut débit) en vue de faciliter une plus grande intégration régionale, de renforcer l'accès aux services et d'améliorer les opportunités économiques, tout en encourageant la prestation de services tenant davantage compte de la dimension de genre dans les projets municipaux et de transport. - Soutenir la fourniture continue de services essentiels, ainsi que le développement d'infrastructures municipales, d'eau, d'énergie et de transport clés dans les régions touchées par le tremblement de terre, directement ou par l'intermédiaire de l'Agence de développement du Haut Atlas. - Chercher des moyens de soutenir davantage l'intégration intrarégionale, et d'accroître la résilience des municipalités notamment par un engagement politique de haut niveau à l'appui du programme de décentralisation du gouvernement et par une assistance technique à certaines régions/villes pour les aider à renforcer leur capacité de projet et leur assise financière. Dans le cadre de la promotion du développement durable local (par exemple, dans la gestion des déchets solides), explorer les moyens de mieux impliquer le secteur informel. - Continuer à soutenir le développement d'un secteur agricole plus durable et inclusif, conformément au plan "Génération Green", en investissant dans des entreprises agroalimentaires ayant des liens solides en amont et en aval de la chaîne de valeur. - Déployer des investissements ciblés, des actions de formation et de renforcement des capacités afin de poursuivre le développement d'un secteur touristique vert et inclusif, notamment par un engagement politique visant à améliorer la résilience du secteur post-COVID.	Nombre d'individus ayant un meilleur accès aux services (transport, irrigation et municipal)



5. Cadre des activités et des résultats (3/3)



European Bank
for Reconstruction and Development

Priorité 3: Accélérer la transition vers l' économie verte au Maroc grâce à une énergie, eau et infrastructure plus durable

Objectifs principaux

Activités (produits)

Indicateurs de suivi

Une plus grande
capacité en
énergies
renouvelables et
un mix
énergétique plus
diversifié

- Fournir un financement direct et intermédiaire pour soutenir les projets privés d'énergie renouvelable, y compris des investissements dans les EP et les sociétés de distribution pour augmenter la capacité du réseau (transmission et distribution) à absorber davantage d'énergie renouvelable, et un engagement de politiques publiques avec le Ministère de l'Energie et d'autres parties prenantes clés pour ouvrir davantage le secteur au développement privé
- Étudier les possibilités de soutenir les nouvelles technologies vertes telles que l'hydrogène vert et les biocarburants/biomatériaux en tant que moyen de décarbonisation, y compris l'élaboration d'un cadre législatif/réglementaire favorable
- Soutenir la poursuite des réformes dans le secteur de l'énergie avec la société publique ONEE (décarbonation, digitalisation, dégroupage) et d'autres acteurs publics clés, notamment par du soutien aux politiques publiques et des investissements qui renforcent la gouvernance et favorisent la transition vers une énergie verte conforme aux objectifs de l'Accord de Paris et soutenue par une stratégie bas carbone.

- Total de CO2 réduit (tonnes/an)
- Capacité totale d'électricité renouvelable installée (MW)

Amélioration de la
durabilité et
efficacité de l'eau
et d'autres
services
d'infrastructure
clés.

- Fournir des financements directs et intermédiaires pour améliorer la gestion de l'eau et remédier à la rareté de l'eau, en mettant l'accent à la fois sur l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et sur l'augmentation de l'approvisionnement en eau durable (par exemple, l'investissement dans des usines de dessalement alimentées par des énergies renouvelables pour l'eau potable, l'irrigation et les utilisations industrielles)
- Chercher à soutenir le gouvernement/les entités gouvernementales et les autorités locales pour remédier à la pénurie d'eau au niveau local (p. ex., approvisionnement en eau, traitement des eaux usées) ainsi que dans le développement d'autres services d'infrastructures municipaux modernes durables et inclusifs (par exemple, la gestion des déchets, l'eau, l'éclairage public), soit directement, soit par le biais du Fonds d'équipement communal (FEC), y compris dans le cadre des villes vertes, pour améliorer la qualité et l'accessibilité. Soutenir les projets de régénération urbaine par le développement de propriétés vertes en milieu urbain
- Dans le cadre du soutien au plan Génération Green du Maroc, rechercher des opportunités pour financer des projets d'irrigation/de rétention d'eau et soutenir d'autres mesures d'atténuation et d'adaptation au climat qui augmenteront la durabilité et la résilience climatique du secteur agricole marocain et utiliser, dans la mesure du possible, les énergies renouvelables.

- Économies totales d'eau économisée (m3/an)
- Nombre d'individus ayant un meilleur accès aux services (eau, eaux usées et déchets solides)



5. Cadre des activités et des résultats (3/3)



European Bank
for Reconstruction and Development

Priorité 3: Accélérer la transition vers l' économie verte au Maroc grâce à une énergie, une eau et une infrastructure plus durable

Objectifs principaux	Activités (produits)	Indicateurs de suivi
Une décarbonisation accrue grâce à l'efficacité énergétique et des ressources et grâce à la résilience climatique	- Soutenir la décarbonisation de l'industrie marocaine en mettant l'accent sur l'industrie, le bâtiment, les TPME et l'agriculture à travers le biais d'investissements directs et intermédiés dans l'économie verte et circulaire, ainsi que de l'AT, pour améliorer l'efficacité énergétique des ressources et réduire les émissions de GES dans les secteurs à forte intensité, et promouvoir des investissements et des pratiques résilientes au climat dans tous les secteurs, notamment par le biais d'une gouvernance et d'une communication d'entreprise améliorées en matière de climat, et la mise en place d'une approche sensible au genre de l'action climatique et de la finance verte. - Explorer le soutien au niveau des politiques publiques et des entreprises pour anticiper les systèmes de tarification du carbone à mesure qu'ils peuvent émerger au niveau national et international, y compris les certificats verts, l'article 6 de l'Accord de Paris et le CBAM de l'UE - Par le biais d'investissements et d'assurances techniques, soutenir les clients en matière d'adaptation au changement climatique, en mettant l'accent sur les secteurs les plus vulnérables (secteurs à forte intensité d'eau, infrastructures côtières, énergie, agro-industrie, industrie manufacturière), y compris, le cas échéant, préparation aux catastrophes climatiques, et aider le secteur financier à mieux intégrer les risques climatiques - Soutenir la décarbonisation du transport dans toutes les modalités, y compris en promouvant l'électrification, l'utilisation de carburants alternatifs, et une résilience accrue aux impacts du changement climatique, par des investissements et des conseils politiques soutenant l'adaptation climatique structurelle.	- Nombre total/volume des prêts décaissés par les IFP pour des investissements en EE/ER - Nombre d'améliorations du cadre légal, institutionnel et/ou réglementaire soutenant la résilience climatique.



6. Cartographie de la complémentarité des bailleurs internationaux dans les domaines d'activité de la BERD



European Bank
for Reconstruction and Development

DOMAINES D'ACTIVITÉ DE LA BERD

		Secteurs									Cross-cutting Themes			
		Industrie, commerce et agroalimentaire					Infrastructure durable		Institutions financières		Initiatives stratégiques			
Moyenne annuelle indicative des investissements et subventions (millions d'euros, 2015-2023)		Agroalimentaire	Industrie et services	Immobilier et tourisme	TMT	Ressources naturelles	Energie	Infrastructure	Banque	Institutions financières non bancaires	Économie verte	Inclusion & Genre	Marchés locaux monétaires et de capitaux	Petites entreprises
Banque ¹ Mondiale	617	€P					€P	€P			€P	€P	€P	€
EU ⁴	263	€P						€			€	€P		€
AfDB ²	487	€P				€	€	€	€		€	€P		€P
KIW	391						€	€	€	€	€P			€P
BEI	348	€	€				€	€	€	€	€	€		€
AFD ^{2,3}	450	€	€				€P	€	€	€	€P	€		€
IFC ⁵	79	€	€					€	€	€	€	€	€	€
JICA ⁴	50	€P						€P						
EBRD	351	€	€	€P		€P	€	€	€P	€	€	€	€P	€P

€ Principaux champs d'investissements		● Accent mis principalement sur le secteur privé												
P Principaux champs de soutien aux réformes		○ Accent mis principalement sur le secteur public												

€ Principaux champs d'investissements

P Principaux champs de soutien aux réformes

● Accent mis principalement sur le secteur privé

○ Accent mis principalement sur le secteur public

Domaines potentiels de coopération



Compétitivité

- Poursuivre le partenariat avec l'UE pour améliorer les chaînes de valeur et accroître la compétitivité des PME par le biais du PCCV.



Vert

- Coopération avec la BM, l'UE, la BAD, la KfW, la BEI et l'AFD pour soutenir les ambitions climatiques du Maroc, y compris dans le cadre de la TEI de l'UE.
- Continuer à cofinancer des investissements verts et résilients au changement climatique avec l'UE et le FVC dans le cadre des programmes MFEV et GVC.



Intégration

- Coopération avec la BM, la BAD, la BEI, l'AFD et la KfW pour soutenir la modernisation des infrastructures.
- Coopération avec la SFI au sujet des cofinancements de PPP ; et prêts sous-souverains aux municipalités/régions pour venir en appui à la réforme de la "régionalisation avancée".
- Résilience:
- Coopération avec l'UE, la BEI, l'AFD, la KfW et la SFI pour soutenir le redressement du Maroc après la crise du Covid-19, y compris dans le cadre du TEI de l'UE.



Résilience

- Coopération avec l'UE, la BEI, l'AFD, la KfW et la SFI pour soutenir le redressement du Maroc après la crise du Covid-19, y compris dans le cadre du TEI de l'UE.



Inclusion

- Poursuivre la coopération avec l'UE pour soutenir l'esprit d'entreprise et l'inclusion dans le cadre du WiB et de l'Initiative européenne pour l'inclusion financière.

Note : La cartographie des activités des IFI est fondée sur des informations accessibles au public, à l'exclusion de l'appui budgétaire. Les investissements importants dans les IFI sont définis comme des projets dépassant 5 % de l'investissement annuel signé en 2015 et 2023. 1. Sur la base de la période 2016-2022. 2. Sur la base de la période 2016-2021, 3. y compris Proparco. 4. Basé sur la période 2015-2022. 5. À l'exclusion de certains projets régionaux qui ne sont pas spécifiquement alloués au Maroc.

7. Risques de mise en œuvre, impact social et environnemental



European Bank
for Reconstruction and Development

Risques pour la mise en oeuvre de la stratégie	Probabilité	Effet	Impact environnemental et social (E&S)
▪ L'intensification des risques macroéconomiques mondiaux et des tensions géopolitiques internationales, p. ex. une continuation des perturbations des chaînes de valeur mondiales, la baisse de la demande des partenaires commerciaux et le retour timide du tourisme pourrait retarder la reprise économique et décourager les investissements à long terme	●	●	▪ Évaluation et gestion des impacts E&S : Veiller à ce que les impacts E&S directs, indirects, cumulatifs et transfrontaliers des projets soient évalués et atténués de manière appropriée conformément à la directive BE de l'UE Directive européenne sur l'EIE (Evaluation des incidences sur l'Environnement) et aux Politiques environnementales et sociales (ESP) et Exigences en matière de performance (PR) de la BERD, et veiller à ce qu'une analyse des alternatives (y compris les critères E&S) soit effectuée. Veiller à ce que l'identification des personnes et des groupes vulnérables (y compris les minorités ethniques) et l'évaluation et l'atténuation des impacts sur leurs terres, leur patrimoine culturel et leurs moyens de subsistance suivent les exigences du PSE de la BERD. Le soutien TC aux clients avec la mise en œuvre de systèmes de gestion E&S et la gestion des contractants conformément aux normes internationales pourra s'avérer nécessaire..
▪ Le risque d'un ralentissement de l'élan donné par le NMD pour l'adoption de réformes structurelles essentielles, notamment l'ouverture de secteurs clés aux investissements du secteur privé.	●	●	▪ Travail et conditions de travail : Veiller à ce que les pratiques des clients en matière de travail soient conformes à l'EP2 de la BERD, notamment en ce qui concerne : les droits des travailleurs et les conditions de travail ; la non-discrimination ; l'organisation des travailleurs ; la gestion des fournisseurs et la chaîne d'approvisionnement primaire ; et la prévention de la violence et du harcèlement fondés sur le genre (VFG) et de l'exploitation et des abus sexuels (EAS).
▪ La participation limitée du secteur privé dans la mise en place d'infrastructures publiques (par exemple, les PPP) et à la privatisation des actifs publics pourrait empêcher la Banque de développer des projets pertinents.	●	●	▪ Efficacité des ressources et prévention et contrôle de la pollution : Des défis subsistent en matière de collecte et de traitement des déchets et des eaux usées et de pollution atmosphérique. Aider les clients à se conformer aux directives européennes pertinentes et améliorer les processus industriels conformément aux MTD dans le cadre du mandat TEV de la Banque. Développer des projets d'économie circulaire et d'efficacité des ressources, favoriser une économie à faible émission de carbone grâce aux énergies renouvelables et renforcer l'adaptation au climat.
▪ Les produits de la BERD peuvent ne pas être compétitifs comparés à d'autres financements concessionnels, notamment dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures.	●	●	▪ Santé, sûreté et sécurité : contribuer à améliorer la santé et la sécurité au travail et dans les communautés via des projets d'infrastructure et d'énergie. Des fonds d'AT peuvent être nécessaires pour améliorer la sécurité routière et ferroviaire.
▪ Difficultés d'accès à la monnaie locale à long terme, notamment dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures pour les structures de financement de projets nécessitant de longues maturités	●	●	▪ Acquisition de terres, réinstallation involontaire et déplacement économique : Veiller à ce que tout projet nécessitant l'acquisition de terres, de manière permanente ou temporaire, soit conforme aux exigences de la BERD en matière d'indemnisation et de rétablissement des moyens de subsistance, et à ce que les parties prenantes concernées, y compris les groupes vulnérables, soient engagées et consultées de manière significative. Des fonds d'AT peuvent être nécessaires pour améliorer l'application des exigences d'EP5 par les clients et les consultants.
▪ La pénurie d'eau et la vulnérabilité au changement climatique pourraient nuire à la viabilité des infrastructures municipales et des projets agroalimentaires.	●	●	▪ Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes : S'assurer que les risques et les impacts potentiels des projets sur les zones sensibles et/ou légalement protégées et internationalement reconnues pour leur valeur en termes de biodiversité (186 zones terrestres et marines protégées dans le pays) soient correctement pris en compte. S'assurer que les espèces et les habitats importants pour la conservation soient protégés, en particulier lorsque les projets empiètent sur des zones protégées, des sites Emeraude, des ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux) et/ou des zones clés pour la biodiversité. Des fonds d'AT pour des évaluations de la biodiversité et/ou la mise en œuvre de plans d'atténuation particuliers peuvent être nécessaires.
			▪ Patrimoine culturel : aider les clients à s'assurer que des processus d'évaluation et des plans d'atténuation appropriés soient en place pour protéger le patrimoine culturel matériel et immatériel, en consultation avec les principales parties prenantes.
			▪ Intermédiaires financiers : S'assurer que les partenaires IF disposent des capacités E&S adéquates et de procédures de gestion des risques mises en place.
			▪ Engagement des parties prenantes : Soutenir les clients dans le développement et la mise en œuvre de plans d'engagement des parties prenantes afin de s'assurer qu'une consultation significative et une divulgation publique soient effectuées efficacement tout au long du cycle de vie du projet.

● High ● Medium ● Low

8. Évaluation du cofinancement des donateurs



European Bank
for Reconstruction and Development

Évaluation des besoins de la stratégie-pays pour la nouvelle période

- Un financement des donateurs sera nécessaire pour réaliser les objectifs stratégiques de la stratégie-pays, notamment pour :
- Des lignes de crédit et des conseils pour améliorer la compétitivité internationale et soutenir les TPME, les PME et les secteurs de l'agriculture et du tourisme.
- Un soutien financier, juridique et réglementaire pour promouvoir l'esprit d'entreprise des femmes et des jeunes et l'inclusion financière en augmentant l'accès à la formation professionnelle et aux mécanismes de transmission bancaire/non bancaire.
- Du financement, de l'assistance technique et un engagement politique pour faciliter l'intégration intrarégionale et renforcer des secteurs tels que l'éducation et les soins de santé.
- Des co-investissements et de l'assistance technique pour renforcer le développement des marchés de capitaux et des solutions en monnaie locale afin de favoriser la reprise économique du Maroc.
- Des financements directs et indirects ainsi qu'un engagement politique pour augmenter la capacité des énergies renouvelables et améliorer la gestion de l'eau et des eaux usées. Des lignes de crédit pour augmenter les investissements verts afin de soutenir les efforts du Maroc en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

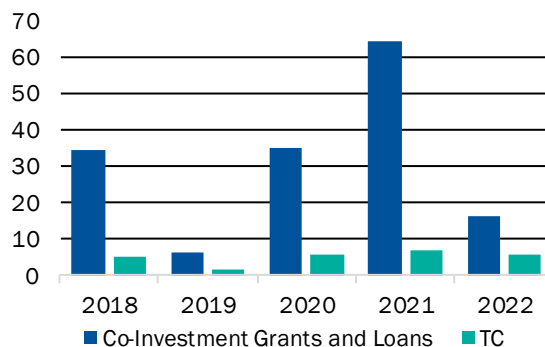
Sources potentielles de fonds des donateurs

- La Plateforme d'Investissement pour le Voisinage (PIV) de l'UE** a soutenu les projets verts, municipaux, agroalimentaires et de PME de la BERD au Maroc avec des investissements, des subventions d'AT et des incitations à l'investissement. Le cofinancement de la PIV et du FEDD+ de l'UE sera disponible conformément aux priorités nationales de l'UE, qui consistent à faciliter l'investissement et à améliorer l'accès au marché dans les secteurs prioritaires tels que les énergies renouvelables, l'agroalimentaire et les services numériques ; à réduire les barrières commerciales non tarifaires et à reconnaître mutuellement les réglementations et les normes pertinentes ; et à soutenir les PME et à améliorer le climat des affaires.
- Des financements du Fonds vert pour le climat (FVC) sont disponibles**, sous forme de subventions d'AT et de co-investissement, pour les lignes de crédit en faveur de l'efficacité énergétique et en matière d'utilisation des ressources avec les IF partenaires dans le cadre du mécanisme de financement de l'économie verte (MFEV) et le programme d'impact élevé pour le secteur des entreprises. Le financement est disponible auprès d'autres fonds climatiques tels que le Fonds pour l'environnement mondial et les Fonds d'investissement pour le climat.
- Un soutien supplémentaire de la part de **donateurs bilatéraux** sera également exploré.
- Historiquement, le Maroc a bénéficié du **CMD SEMED** et du **Fonds Spécial des Actionnaires (FSA)**, principalement pour l'égalité des sexes et l'inclusion économique. A l'avenir, des fonds seront disponibles (sous forme de subventions d'AT et de co-investissement) pour soutenir la stratégie-pays et les engagements pris dans le cadre du **Cadre stratégique et capitalistique (CSC)**, en particulier (mais pas exclusivement) autour des trois thèmes transversaux du CSC, à savoir l'économie verte, le genre et l'inclusion et le numérique.

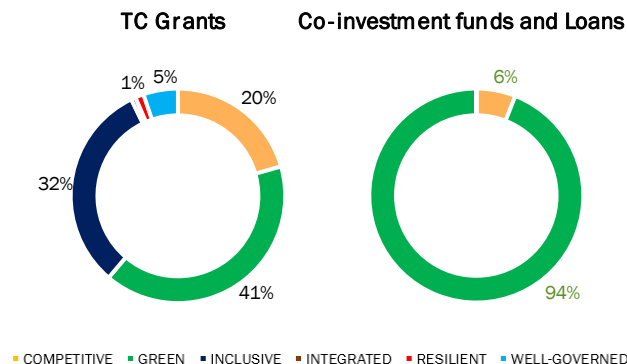
Indicateurs d'aide publique au développement (APD)

	EBRD regional percentile rank ¹	
GDP per capita (PPP, 2022. \$) ¹	10,408	13th
ODA Country	Yes	N/A
ODA as share of Gross National Income (%) ²	0.74	21 st
ODA per capita (\$ - current prices) ²	26	21 st

Financement des donateurs lors de la dernière stratégie (m€)³



Utilisation des subventions en 2022⁴



1. Rang centile des pays de la BERD placé en-dessous du Maroc. 2. Source : OCDE (2020). 3. Les données relatives aux AT 2016-2020 sont basées sur les affectations au niveau des projets. Les subventions de co-investissements sont basées sur les signatures des clients. 4. Sur la base de la Qualité de Transition primaire des subventions affectées (pour les subventions d'AT) ou signées avec les clients (pour les subventions de co-investissements) en 2018, 2019 et 2020.

Annexe



European Bank
for Reconstruction and Development

L'engagement du Maroc envers les principes politiques énoncés à l'article 1 s'est poursuivi depuis la période de la stratégie-pays précédente. Nonobstant les développements positifs en matière d'indépendance du pouvoir judiciaire et d'accès à la justice, y compris récentes réformes supplémentaires dans ces domaines, le besoin d'améliorations supplémentaires persiste.

Des élections libres et un gouvernement représentatif

Des élections libres, justes et compétitives

La Constitution marocaine accorde aux citoyens le droit à des élections libres.

Au cours de la période écoulée depuis la dernière stratégie-pays, le Maroc a organisé deux élections législatives et régionales, en octobre 2016 et en septembre 2021. Le ministère de l'Intérieur a indiqué que le taux de participation à ces dernières était de 50 % des électeurs inscrits, soit plus que les 43 % déclarés en 2016.

Différents partis politiques se sont présentés aux élections de septembre 2021, qui ont été observées par plusieurs organisations internationales et locales.

En septembre 2021, le rapport de la mission d'observation de L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a indiqué que les élections "se sont déroulées avec succès, dans l'intégrité et la transparence" et qu'elles "témoignent de l'engagement du Maroc à maintenir l'ouverture et à poursuivre des normes plus élevées en matière de démocratie"¹. Les observateurs ont salué la capacité des partis en lice à faire campagne librement, à motiver l'électorat à participer, et à soulever et discuter ouvertement des principales questions politiques, économiques et sociales. La création de listes régionales a considérablement augmenté la participation des régions rurales du Royaume.

Toutefois, le rapport de la mission d'observation électorale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe note que des plaintes ont été déposées concernant le financement excessif des campagnes, que ce soit dans les villes et les régions ou sur les médias sociaux, ainsi que des allégations d'irrégularités et d'achat de voix. Les Autorités Marocaines ont informé que des enquêtes sur ces allégations ont été entreprises et décidées par les autorités judiciaires compétentes.

Les élections au Maroc sont supervisées par une commission centrale de suivi, composée du Ministre de l'Intérieur et du Président du Ministère Public, et des Commissions régionales et provinciales. La société civile locale et les organisations internationales concernées réclament la création d'une commission électorale indépendante.

Séparation des pouvoirs et mesures de contrôle et de contrepoids efficaces

Le Maroc est une monarchie constitutionnelle. Le Roi nomme le chef du Gouvernement parmi le parti qui a remporté les élections des membres de la Chambre des représentants. Cette procédure constitutionnelle a suivi les élections de septembre 2021. La coalition gouvernementale qui s'ensuit dispose de la majorité parlementaire.

La Constitution confère au Parlement de larges pouvoirs législatifs et de contrôle sur le gouvernement. Au cours de la période écoulée depuis la dernière stratégie nationale, le Parlement a exercé ces pouvoirs de manière affirmée.

La Constitution sépare le pouvoir judiciaire du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. La Constitution prévoit la mise en place du Conseil supérieur du Pouvoir Judiciaire et du Statut des Magistrats, dont les principaux mandats concernent l'inspection, le contrôle, l'imposition de mesures disciplinaires et l'engagement de poursuites sans interférence. La Constitution confère à la Cour constitutionnelle le droit exclusif d'émettre un avis au sujet des lois.

¹ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Rapport d'observation des élections du 9 septembre 2021.

Annexe – Evaluation Politique dans le Contexte de l'Article 1

Le pouvoir effectif de gouverner des élus

Depuis les amendements constitutionnels de 2011, le pouvoir de gouverner est de plus en plus détenu par les élus. Et comme mentionné ci-dessus, selon la Constitution, le Roi nomme le Chef du Gouvernement au sein du parti politique arrivé en tête des élections des membres de la chambre des Représentants

La Constitution de 2011 confère au Chef du Gouvernement un statut renforcé en tant que chef de l'Exécutif, entièrement responsable du gouvernement, de l'administration publique et de la mise en œuvre du programme gouvernemental. Et à l'exception de certains domaines désignés comme stratégiques et placés sous le contrôle direct du Roi, la Constitution confère au gouvernement de larges pouvoirs pour procéder à des nominations, proposer des politiques et des lois au Parlement et prendre des mesures exécutives.

Conformément à la Constitution, le Roi, selon les désignations officielles – Commandeur des Croyants, Chef de l'Etat et son Représentant Suprême, Symbole de l'unité nationale et territoriale – est en charge des affaires religieuses. Le Roi nomme les membres du Gouvernement sur proposition du Chef du Gouvernement et met fin à leur fonctions après consultation avec ce dernier. Le Roi peut, après avoir consulté le Président de la Cour Constitutionnelle et informé le Président de la Chambre des Représentants et le Président de la Chambre des Conseillers, dissoudre le Parlement. Le Roi nomme les dirigeants d'un grand nombre d'entités institutionnelles, ainsi que les gouverneurs régionaux, les chefs des provinces administratives, les directeurs de plusieurs agences publiques et les commissions royales, comme la Commission spéciale sur le nouveau modèle de développement, créée en 2019.

Société civile, médias et participation

Portée et indépendance de la société civile

Le Maroc possède une société civile importante et diversifiée. Des dizaines de milliers d'organisations de la société civile (OSC) opèrent dans le pays et se focalisent sur diverses préoccupations politiques, économiques, sociales et environnementales. Les syndicats marocains sont, depuis des décennies, des acteurs de la société civile forts et actifs qui contribuent fortement à l'agenda politique et économique du pays.

Plusieurs OSC internationales opèrent dans le pays depuis des décennies.

Le cadre juridique actuel régissant la société civile au Maroc qui est fondée sur la loi de 1958 sur les associations, et ses modifications en 1973, 2002 et 2009 et sur la Constitution de 2011, a considérablement amélioré l'environnement général dans lequel les OSC opèrent. La Constitution prévoit que les OSC et les ONG se constituent et mènent leurs activités en toute liberté et dans le respect de la Constitution et de la Loi, et qu'elles ne peuvent être dissoutes ou leurs activités suspendues que par une décision judiciaire. Les OSC sont établies sur la base d'un régime déclaratif avec notifications de non-objection aux autorités, par opposition à un ancien système d'enregistrement et d'approbation. Les restrictions légales sont limitées pour recevoir des fonds étrangers, et une nouvelle loi visant à faciliter ce processus est en cours d'adoption par le Gouvernement.

Cependant, des sources internationales pertinentes ont soulevé plusieurs préoccupations concernant la société civile au Maroc. Il s'agit notamment du fait que les services de sécurité exercent une influence majeure sur le processus de notification, par exemple en retardant la réception des documents, ce qui retarde la constitution d'organisations légales. Toutefois, les organisations qui s'estiment lésées par la non-délivrance du récépissé de constitution peuvent recourir au système judiciaire. Les règlements interdisent également la formation d'associations sur des formulations vagues, comme étant contraire aux "bonnes mœurs" et à "l'intégrité du territoire national". Il y a eu également des cas où des OSC ont été empêchées de travailler². Les Autorités Marocaines ne sont pas d'accord avec ces déclarations.

² Soumissions dans le cadre de l'Examen périodique universel du Conseil des droits humains des Nations Unies pour le Maroc

Des médias indépendants et pluralistes qui opèrent sans censure

La Constitution consacre le droit à des médias libres opérant sans censure. La Constitution a conféré à la Haute autorité de la communication audiovisuelle un statut constitutionnel. Le code de la presse a éliminé les cas susceptibles d'entraîner des peines d'emprisonnement, a introduit des clauses qui protègent les sources des journalistes contre les poursuites et a accordé une reconnaissance juridique à la communication numérique.

Le Maroc compte des dizaines de médias imprimés et de chaînes de télévision et de radio qui opèrent dans le pays, où un large éventail d'opinions sur les questions sociales, politiques et économiques sont diffusées, et où le gouvernement est normalement critiqué.

Les syndicats de la presse et des médias ont une longue histoire au Maroc, où ils ont été des acteurs actifs dans les domaines politique, social et économique.

Le Conseil de l'Europe a noté que la Haute Autorité de la communication audiovisuelle a vu " une consolidation de ses capacités de régulation institutionnelle par le partage de l'information et le pluralisme structurel dans les médias"³... ". La Haute Autorité est le seul membre non européen de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel.

La liberté des médias est toutefois limitée. La loi contient des dispositions que les organisations internationales compétentes ont qualifiées de vagues et qui permettent de porter des accusations fondées sur le mépris des institutions et organes constitutionnels et des fonctionnaires. Le code pénal prévoit également "des peines d'emprisonnement pour les actes considérés comme une offense à la religion, au monarque ou à l'intégrité territoriale du pays"⁴ qui sont considérées comme des « constantes nationales » dans la Constitution Marocaine. Il y a eu des cas de procédures judiciaires contre des blogueurs et des commentateurs sur les médias sociaux, y compris certains qui ont été arrêtés et condamnés pour des accusations similaires à celles ci-dessus.

Plusieurs canaux pour la participation civique et politique.

Le Maroc a connu une ouverture significative de l'environnement politique et de la participation politique au cours de la dernière décennie, depuis les amendements à la Constitution. Les modifications apportées par le Royaume aux lois administratives - conformément à la stratégie de régionalisation du pays - ont renforcé les prérogatives des conseils régionaux élus. Les modifications apportées à la loi électorale ont entraîné une participation plus importante qu'auparavant dans les régions éloignées et rurales.

La participation civile et politique prend d'autres formes. Les syndicats et les associations professionnelles participent activement aux débats sur les politiques clés, y compris récemment dans d'importantes consultations législatives.

En 2018, une campagne nationale de boycott de certaines marques commerciales a été organisée, fait l'objet d'une promotion publique, et a constitué un exemple marquant d'activisme visant à critiquer certains aspects de l'économie politique du pays.

³Conseil de l'Europe. Partenariat de voisinage avec le Maroc 2018-2021. Publié en février 2018.

⁴Observations finales des Nations Unies concernant le sixième rapport périodique du Maroc/ CCPR/C/MAR/00/4

Liberté de former des partis politiques et existence d'une opposition organisée

Le Maroc dispose d'un environnement politique dynamique avec divers partis ayant des origines idéologiques et des représentations politiques très différentes. La coalition au pouvoir, suite aux élections de septembre 2021, est composée de partis d'horizons sociopolitiques et économiques différents. Il existe une opposition organisée, active et vocale.

Il n'y a pas d'obstacles majeurs à la formation de partis politiques, bien qu'un petit nombre de groupes politiques ne soient pas enregistrés en raison de leur non-conformité avec les dispositions de la loi organisant la formation des partis politiques dans le pays. Il existe également un mouvement militant dynamique dans les universités, les associations régionales et d'autres formes de la société civile.

État de droit et accès à la justice

Suprématie de la loi

Le Maroc est une monarchie constitutionnelle dont le système juridique est bien établi, depuis longtemps. La Constitution garantit la suprématie de la loi. Elle impose des restrictions aux pouvoirs de l'Exécutif. Les amendements de 2011 ont fortement renforcé les pouvoirs du Parlement en matière de contrôle, d'interpellation et de retrait de la confiance accordée au Gouvernement. Le pouvoir judiciaire est habilité à enquêter et à engager des poursuites.

Toutefois, des sources internationales pertinentes ont fait part de leurs préoccupations, notamment en ce qui concerne plusieurs cas où les organismes chargés de l'application de la loi n'ont pas respecté les garanties juridiques et procédurales en matière d'arrestations et de détentions. Il y a eu des allégations d'arrestations arbitraires et de détentions provisoires étendues. Les Autorités Marocaines ne sont pas d'accord avec ces déclarations. La loi marocaine prévoit la possibilité de contester la légalité de la détention provisoire.

Des organisations internationales de la société civile allèguent également que des militants politiques ont été arrêtés et condamnés pour des motifs moraux.

Indépendance de la justice

La Constitution établit l'indépendance du pouvoir judiciaire. Le Maroc dispose d'une Cour constitutionnelle forte et active. Une Haute Commission pour la réforme judiciaire globale, nommée par le Roi, a élaboré, il y a quelques années, une Charte nationale de la Réforme du Système judiciaire, qui a ensuite été modifiée. La charte a été mise en œuvre.



Annexe – Evaluation Politique dans le Contexte de l'Article 1

En 2017, le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire a été doté de pouvoirs importants. Ceux-ci comprennent la nomination, la promotion et la mise à la retraite des juges. Ces pouvoirs comprennent également la protection de l'indépendance du pouvoir judiciaire et de l'expression des opinions sur les lois. Le Conseil a également été chargé de publier des rapports annuels sur la situation de la justice dans le Royaume, et sur le travail du ministère public.

L'indépendance du ministère public par rapport au Ministère de la Justice a constitué une étape importante de la réforme judiciaire dans le pays⁵. Il s'agit d'un développement notable, en particulier parce qu'il s'agissait d'un point clé du dialogue national pour la réforme du système judiciaire, et aussi parce que quelques années auparavant, des dizaines de juges avaient demandé que les procureurs puissent agir indépendamment de l'exécutif et que la réforme judiciaire soit plus poussée pour s'attaquer à ce qu'ils considéraient comme de la corruption.

Le Roi préside le Conseil supérieur de la magistrature et nomme cinq de ses membres,

Alors que le Conseil suprême du pouvoir judiciaire est totalement indépendant du gouvernement, y compris financièrement, le Ministère de la Justice reste l'administrateur financier des tribunaux et des magistrats.

En 2017, le gouvernement marocain, la Commission européenne et le Conseil de l'Europe se sont lancés conjointement dans un programme de réforme du secteur de la justice. Le Conseil de l'Europe a indiqué que plusieurs "outils élaborés par la Commission européenne pour l'efficacité de la justice ont été pleinement utilisés au Maroc.⁶" Des efforts importants ont également été déployés pour améliorer l'efficacité et la qualité des services judiciaires dans le pays, y compris un certain nombre de mécanismes de soutien, "d'expériences pilotes" et de programmes, principalement entre la Commission de Venise et l'Institut supérieur judiciaire marocain.

Le Gouvernement et les citoyens égaux face à la loi

La Constitution stipule l'égalité devant la loi.

Les efforts déployés par le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et l'indépendance du ministère public ont permis d'améliorer la transparence et l'accès à la justice, dans des délais raisonnables, pour les citoyens ordinaires par rapport à la situation qui prévalait avant l'adoption de ces réformes.

Les sources internationales concernés ont toutefois, fait remarquer que les unités des services de sécurité disposent de pouvoirs extraordinaires en matière de surveillance, d'arrestations et de détentions, et que ces pouvoirs ont été utilisés dans le passé avec une supervision limitée. Les Autorités Marocaines ne sont pas d'accord avec ces déclarations.

Bien que largement utilisé pour limiter les déplacements dans le cadre des efforts de lutte contre la pandémie de COVID, le Maroc a été soumis à l'état d'urgence pendant une période prolongée au cours des deux dernières années, jusqu'au 28 février 2023, ce qui, comme dans d'autres pays touchés par la pandémie, a conféré à l'Exécutif des pouvoirs étendus.

Bien que survenue pendant la période de la précédente stratégie-pays, il convient de noter qu'en 2015, une révision du Code de justice militaire a exclu les civils de la compétence des tribunaux militaires.

⁵ La loi n° 33.17 a transféré des pouvoirs du gouvernement au procureur général de la Cour de cassation, en sa qualité de président du bureau du procureur général, et les a incorporés dans le statut régissant la présidence du bureau du procureur général.

⁶ Conseil de l'Europe. Partenariat de voisinage avec le Maroc 2018-2021. Publié en février 2018.

Des institutions et des mesures efficaces pour prévenir la corruption

Au cours de la période écoulée depuis la dernière stratégie-pays, le Maroc a mis en œuvre la Stratégie nationale de lutte contre la corruption adoptée fin 2015. L'Autorité nationale pour la probité, la prévention et la lutte contre la corruption (INPPLC) est indépendante et joue un rôle de premier plan dans le contrôle du travail du gouvernement, et dans la prévention et la lutte contre la corruption surtout à la suite de l'adoption de lois qui renforcent considérablement ses prérogatives. Le mandat légal de l'INPPLC a encore été renforcé depuis la dernière stratégie de pays. En octobre 2022, la loi est entrée en vigueur après la nomination des membres du Conseil d'administration de l'INPPLC.

Les deux premières étapes de la stratégie de lutte contre la corruption (achevée en 2021) ont consisté à lancer 180 projets, tandis que la troisième phase (de 2022 à 2025) comprendra sept projets visant à améliorer le niveau des prestations fournies au citoyen, améliorer la transparence dans les secteurs public et privé, ainsi que l'accès des citoyens à l'information, renforcer le suivi et les sanctions par les différentes autorités compétentes, et avoir une communication une sensibilisation aux droits et une formation plus efficace des organes compétents.

Le Maroc dispose d'une Inspection générale des finances active et puissante, qui supervise et contrôle toutes les transactions clés de l'État. Ses rapports ont été déterminants dans le travail de la Commission interministérielle chargée de diriger la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption.

Le Maroc participe à de grands projets avec les organisations internationales concernées pour améliorer les normes de gouvernance dans l'ensemble de l'Exécutif. Un exemple est le projet du Conseil de l'Europe pour le soutien régional au renforcement des droits, de l'état de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée⁷. Les Autorités Marocaines ont informé que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a invité le Royaume du Maroc à signer les conventions civiles et pénales sur la corruption pour adhérer au Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO).

Le Ministère de la Justice gère une ligne d'assistance téléphonique pour signaler les cas de corruption et d'abus de pouvoir.

Toutefois des sources internationales pertinentes ont souligné qu'il subsiste dans le pays d'importants centres de pouvoirs économiques et financiers qui sont proches de la prise de décision exécutive, et qu'en dépit de l'environnement juridique moderne, l'application de la loi dans les domaines économiques ne répond toujours pas aux attentes du secteur privé.

En 2020, Transparency International a classé le Maroc au 86ème rang sur 180 pays, dans son indice de perception de la corruption. Le Maroc est l'un des pays où Transparency International mène son projet "Renforcer les Réseaux de Responsabilisation au sein de la Société Civile" pour améliorer la responsabilisation dans le pays.

Droits civils et politiques

Liberté d'expression, d'information, de religion, de conscience, de mouvement, d'association, d'assemblée et de propriété privée.

Le Maroc a réalisé de grands progrès dans le renforcement des droits humains au cours des deux dernières décennies. L'approche du Maroc était ancrée dans la réflexion sur le passé à travers le travail transparent de l'Instance Équité et Réconciliation, dont le travail, bien que datant un peu maintenant, a continué de guider les efforts du pays en matière de droits humains.

La Constitution a accordé au Conseil national des droits de l'homme un statut constitutionnel. La loi du Conseil a également été modifiée de manière à inclure les droits civils, politiques, sociaux, culturels et environnementaux et, élément crucial, la loi accorde désormais au Conseil le droit d'enquêter sur les violations présumées, y compris le droit de visiter les lieux de détention. Le rapport annuel du Conseil est soumis au Parlement.

7. Conseil de l'Europe, Division de la coopération et de la criminalité économique. Communiqué de presse. 23 septembre 2021.

Au cours de la période écoulée depuis la dernière stratégie-pays, le travail de la Délégation interministérielle aux Droits de l'homme, qui avait été créée il y a quelques années, a été mené à bien. Les organisations de la société civile concernées ont indiqué que les discussions ont été constructives et ont donné lieu à des interactions franches avec des personnes clés du Gouvernement.

Le programme gouvernemental 2016-2021 prévoyait l'adoption d'une "politique intégrée en matière de droits de l'homme", et sa mise en évidence en tant que priorité stratégique, ainsi que l'actualisation du plan d'action national pour la démocratie et les droits de l'homme⁸.

L'ancien Bureau du Médiateur a été rebaptisé Institution du Médiateur du Royaume, et son mandat a été élargi. Il est désormais habilité à enquêter sur les allégations d'injustice résultant de décisions et de processus exécutifs.

Le Conseil de l'Europe a noté que "le Maroc a réalisé des progrès considérables dans le domaine des droits humains" au cours des dernières années, non seulement en modifiant le cadre juridique et réglementaire du pays, mais surtout en adoptant des lois et des politiques et en mettant en œuvre des mécanismes de protection qui ont un impact positif sur la situation des droits humains dans le Royaume⁹.

Néanmoins, des organisations de défense des droits humains ont exprimé des inquiétudes. Il s'agit notamment d'allégations de surveillance et d'arrestation de journalistes, de blogueurs et de militants sur des accusations d'« incitation sur les réseaux sociaux », d'espionnage et de « atteinte à la sécurité de l'État » que les organisations concernées qualifient de politiquement motivées, et de l'existence d'un environnement qui limite les critiques à l'égard des institutions de l'État. Les autorités marocaines rejettent ces allégations et affirment que tous les citoyens, quelle que soit leur profession, sont soumis à la loi et traités sur un pied d'égalité par le pouvoir judiciaire. L'Association marocaine des droits de l'homme a fait état de limitations qui affectent ses opérations dans le pays.

La loi comporte toujours des clauses vagues qui permettent de porter des accusations sur la base de la "diffamation des institutions de l'État" et de "l'offense aux fonctionnaires". Les autorités marocaines ont émis des réserves quant à cette qualification de la loi.

⁸ Le Royaume du Maroc. Programme du gouvernement pour la période 2016-2021. Présenté au Parlement en 2017.

Participation politique des femmes, des minorités ethniques et autres minorités

L'inclusion politique des femmes a augmenté de manière significative au cours de la dernière décennie, et a continué d'être une caractéristique notable de la politique marocaine depuis la dernière stratégie pays.

La Loi électorale consacre un minimum de 90 sièges aux femmes à la Chambre des Représentants. La loi relative à la Chambre des conseillers stipule qu'aucune liste de candidats à la Chambre ne doit comporter deux noms successifs de deux candidats du même sexe. Presque tous les principaux partis politiques comptent des femmes à des postes de leadership clés.

Les autorités ont pris un certain nombre de mesures pour soutenir l'autonomisation politique et économique des femmes dans le but de réduire la violence de genre. Un projet de loi détaillé visant à lutter contre les violences faites aux femmes a été déposé au Parlement à l'été 2016. Les efforts du Maroc visant à réduire la discrimination de genre ont également produit des changements significatifs qui se reflètent dans le Code pénal, le Code du travail et le Code de la Famille du pays. Le Conseil de l'Europe a fait état de l'étroite coopération de la Commission de Venise avec le gouvernement, notamment le ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement social, dans la préparation de la législation instituant l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination (APALD) ¹².

La société civile, y compris plusieurs organisations notables telles que l'Union pour l'action féminine et l'Association marocaine des droits de la femme, ont été des partisans très actifs de l'égalité des sexes, en particulier dans les régions rurales du pays. La loi marocaine permet aux femmes de transmettre la nationalité à leurs enfants. Le Maroc a adhéré au Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, et a ratifié ledit protocole.

Ces dernières années, les autorités ont également mis l'accent sur l'inclusion politique et culturelle des régions. L'Autorité (constitutionnelle) pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination a déployé des efforts en vue de l'amélioration de l'intégration et de la représentation des personnes issues de milieux culturels et ethniques différents. La loi fait désormais de l'amazigh une langue officielle de l'État. Le gouvernement a accordé des autorisations à un certain nombre de chaînes de radio diffusant dans cette langue. Ces dernières années, des efforts ont également été déployés pour renforcer la mise en œuvre de la législation sur la régionalisation avancée. Il s'agissait notamment de travailler avec le Conseil de l'Europe sur le renforcement des capacités concernant les administrations régionales et de partager l'expertise en matière de cadre législatif régissant la régionalisation.

Au cours de la dernière décennie, et surtout dans les années qui ont suivi la précédente Stratégie-Pays, le Maroc est devenu un pays de destination pour les migrants. Les autorités ont mis en place une politique migratoire et travaillent avec les parties prenantes internationales pour réviser le cadre législatif afin de renforcer les protections contre le trafic d'êtres humains, ainsi que pour traiter les questions de migration irrégulière et de demande d'asile. En 2019, le Maroc a mis en place une commission nationale chargée de la lutte contre la traite des êtres humains, et a adopté en 2023 un mécanisme d'orientation des victimes de la traite des êtres humains et un plan national de lutte contre ce crime.

⁹ Conseil de l'Europe. Partenariat de voisinage avec le Maroc 2018-2021. Publié en février 2018.

¹⁰ Conseil de l'Europe. Partenariat de voisinage avec le Maroc 2018-2021. Publié en février 2018.

Protection contre le harcèlement, l'intimidation et la torture

La constitution interdit la torture. Ceci est réaffirmé dans le code pénal qui stipule différentes descriptions et peines pour de telles infractions.

Le Parlement a exercé ses prérogatives de contrôle en ce qui concerne les allégations de harcèlement, d'intimidation et de torture. En mai 2020, le Parlement a adopté une loi visant à financer la formation du personnel médical à la médecine légale dans le but d'identifier les signes d'abus et de torture.

Le renforcement de l'indépendance du ministère public permet d'accélérer les enquêtes sur les allégations portées contre des officiers de police et de la gendarmerie royale. En effet, le ministère public a enquêté sur plusieurs affaires et les a portées devant les tribunaux, y compris celles qui ont abouti à des mises en accusation.

Toutefois, les inquiétudes persistent. Des organisations de défense des droits humains ont fait état d'un usage excessif de la force par les services de sécurité lors d'interventions auprès de manifestants, dans les enquêtes et dans les centres de détention et les prisons. Elles ont rapporté que, bien que des enquêtes aient été menées sur des allégations d'usage excessif de la force, de mauvais traitements et d'arrestations arbitraires, certaines branches des services de sécurité agissent dans l'impunité.

Le Gouvernement marocain a répondu à ces allégations par des enquêtes menées par les autorités compétentes. Le Bureau du Procureur général supervise ces enquêtes. Plusieurs actes d'accusation ont déjà été émis contre des personnes reconnues coupables d'avoir commis le crime de torture. D'autres enquêtes et affaires judiciaires sont en cours.

Annexe – Evaluation Politique dans le Contexte de l'Article 1

Les autorités marocaines ont informé que, conformément aux engagements pris dans le Protocole facultatif se rapportant à la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains et dégradants, que le Maroc a ratifié en 2014, et parallèlement à la création du Mécanisme national de prévention de la torture, le Ministère de l'intérieur et les services de sécurité ont initié un programme visant la mise à niveau des branches des services avec les standards internationaux pour la protection des personnes privées de liberté. Les forces de sécurité ont également intégré dans leurs programmes d'enseignement et de formation des modules sur les droits humains et les dispositions des réglementations nationales et internationales les régissant.

En juillet 2021, les experts des droits humains de l'ONU ont noté la "répression contre les défenseurs des droits humains"¹¹, et le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits humains a déclaré que le Maroc "doit cesser de cibler les défenseurs des droits humains", et a commenté que certains défenseurs des droits humains continuent à être "injustement criminalisés pour leurs activités légitimes, et reçoivent des peines disproportionnées, et pendant leur emprisonnement, ils sont soumis à des traitements inhumains et dégradants et à la torture"¹². Les autorités marocaines, y compris la Mission auprès de l'ONU, ont rejeté ces accusations. La Mission marocaine a rappelé que les individus mentionnés dans le rapport du Rapporteur spécial "ont été condamnés par les tribunaux marocains pour des crimes graves, dont l'assassinat de représentants des forces de l'ordre, et que la condamnation a été prononcée par les tribunaux indépendants"¹³.

Les autorités marocaines ont informé que depuis son installation en septembre 2019, le Mécanisme national de prévention (MNP) entretient des contacts réguliers avec le Sous-comité pour la prévention de la torture et des autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et que le MNP coopère avec différents partenaires internationaux, y compris des institutions européennes axées sur les efforts de lutte contre la torture. Au cours des deux dernières années, en particulier à la suite de la pandémie de Covid-19, le MNP a effectué des dizaines de visites dans les lieux de détention et a élaboré des mécanismes, qui ont été transmis aux services de l'État concernés, pour prévenir la propagation de la pandémie dans les lieux de détention.

Le Conseil de l'Europe a pris note de la mise en œuvre d'un vaste programme de sensibilisation et de formation de plusieurs entités chargées de l'application des lois au Maroc, y compris la mise en place d'un mécanisme national de prévention de la torture¹⁴.

¹¹ Déclaration du Bureau du Commissaire des Nations Unies aux droits humains. 1er juillet 2021.

¹² Déclaration du Bureau du Commissaire des Nations Unies aux droits humains. 1er juillet 2021.

¹³ Déclaration de l'Ambassadeur du Royaume du Maroc, à Genève, juillet 2021.

¹⁴ Conseil de l'Europe. Partenariat de voisinage avec le Maroc 2018-2021. Publié en février 2018